



Journal dérailleur N°101

l'heure du vélo

Mars
2023



**DOSSIER /
HOMMAGES
À MON VÉLO**

**ACTUS
EN RÉGION**

SOMMAIRE



DOSSIER - HOMMAGES À MON VÉLO / 4-8

J'ai quatre vélos
Mon vélo actuel et moi ...
Vélo à tout faire, merci
Poème sur mon vélo
Vélo bleu
Mon vélo rouge qui-va-vite

ACTUS EN RÉGION / 9-13

Lomme, ville en transition ... cyclable
Focus sur ... la Métropole Européenne de Lille :
le projet de schéma directeur cyclable à horizon 2035
Sas vélo
Clin d'œil
Cyclistes brillez ...
Efficacité énergétique : rien ne bat le vélo

VOYAGES & BALADES / 14-17

Premiers Bivouacs
Publication d'une famille lilloise : à vélo en famille jusqu'en Iran
Le principe de la Vélorue (« Fahrradstrasse », en allemand)
Arceaux vélos

DIVERS / 18-22

L'ADAV Y ÉTAIT / 23-31

Dans les antennes
Dans les institutions

AGENDA / 32

ÉDITO

L'année 2022 a été marquée par une triste réalité : une hausse du nombre de cyclistes tués sur les routes de France, 60 décès supplémentaires par rapport à 2019, soit un total de 244 morts. Certes cette augmentation ne suit pas l'augmentation du nombre de cyclistes, mais cela ne peut être ignoré et nous devons continuer à agir en conséquence.

Des journalistes cherchent à rejeter la faute sur les victimes pour dédouaner les automobilistes de leurs responsabilités. Pourtant l'analyse approfondie de l'accidentologie montre clairement que c'est le comportement inadéquat de certains automobilistes qui est à l'origine de la très grosse majorité de ces décès. Les excès de vitesse, la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues, le téléphone au volant et l'ouverture de portières sans regarder sont des facteurs fréquents qui mettent en danger la vie des cyclistes.

L'ADAV continuera à agir à plusieurs niveaux pour rendre l'espace public plus sûr pour tous :

Le plus important est d'éliminer les dangers sur les routes, c'est-à-dire apaiser la circulation automobile en limitant la vitesse et en réduisant le nombre de véhicules transitant dans les villes. Ces premiers points relèvent en grande partie des pouvoirs de police du maire. Nous conseillons sans cesse, voire accompagnons, la mise en place d'une planification urbaine incluant par exemple la notion de « ville 30 ».

En outre, comme nous le répétons lors des réunions ou sur nos stands, concernant les cyclistes, il est essentiel de s'équiper d'un éclairage actif pour être bien visibles et de bons freins pour pouvoir s'arrêter correctement.

L'autre élément clé pour la sécurité des cyclistes est la mise en place d'infrastructures cyclables, en priorité séparées et sécurisées pour aider à protéger les cyclistes et les piétons des véhicules motorisés. Notre expertise d'usage est reconnue par les collectivités publiques sur ce point. De plus en plus de décideurs politiques ont pris conscience de cette nécessité ; nous pouvons être certains que dans les années à venir la situation va s'améliorer ; à nous d'être le catalyseur pour accélérer la transformation.

Si tout est bien fait, le débat sur les protections individuelles (par exemple l'obligation du port du casque) ne sera plus un sujet.

Cette évolution de la société visant à considérer l'espace public comme un espace à vivre ensemble de manière sécurisée (vs un espace pour stationner et faire circuler des automobiles) est certes longue à se mettre en place mais j'ai bon espoir que dans quelques années on puisse se déplacer à vélo en France avec la même sécurité qu'aux Pays Bas.

Pour illustrer l'évolution des aménagements, dans ce 101^{ème} numéro de l'HeurOVÉLO, vous trouverez un article du directeur de l'association sur les projets dans la métropole lilloise où vous pourrez rouler encore plus en sécurité dans les années à venir avec vos vélos auxquels vous rendez hommage à travers vos articles.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés : adhérez, ré-adhérez et... parlez-en autour de vous !

Yannick PAILLARD
Président de l'association
Droit au vélo - ADAV

DOSSIER J'AI QUATRE VÉLOS



PHOTO CI-DESSUS
« Les bicyclettes nous conduisent toujours vers le bonheur ! »

Posséder quatre vélos c'est beaucoup ? Pas tant que ça. En effet, chaque vélo a son usage. Je dispose donc d'un vélo de ville pour la ville, d'un Vélo Tout Chemin pour la campagne, d'un vélo pliant pour les transports en commun, et d'un tandem pour rigoler.

MON VÉLO DE VILLE EST UNE MERVEILLE.

C'est parti d'un coup de foudre. Je n'avais pas l'intention d'acheter un vélo lorsque je l'ai acheté il y a sept ans. J'avais déjà à l'époque un grand vélo hollandais Gazelle bleu en acier avec 7 vitesses dans le moyeu. Ce vélo, j'avais été le chercher aux Pays-Bas, en train, accompagné par feu Jean Dewavrin qui restera toujours vivant dans nos

cœurs. J'ai gardé ce vélo des années, jusqu'au jour où je me suis rendu, pour le plaisir des yeux, sur une Broc' à Vélos de l'Adav. Je fus accueilli par le même Jean, qui m'a dit avec ses yeux malicieux : « Il y a un vélo pour TOI, tu es obligé de repartir avec ! ». Il m'a alors conduit vers le stand de sympathiques Néerlandais. Effectivement, il y avait là le magnifique Gazelle Eclipse Édition Limitée dont je suis désormais l'heureux propriétaire. Je l'ai essayé, je me suis senti pousser des ailes, je l'ai acheté. Une merveille absolue : 8 vitesses dans le moyeu, design futuriste, poignées ergonomiques, sonnette intégrée, guidon réglable, selle suspendue, feu avant intégré au garde-boue alimenté par le moyeu. Ceux qui possèdent ce genre de crème de la crème du vélo connaissent comme moi le plaisir de rouler dans un confort incomparable, mais aussi le bonheur de n'avoir presque aucun entretien à réaliser.

MON VÉLO « TOUT CHEMIN » EST UN VIEUX GITANE.

Je l'ai acheté neuf chez Fallet il y a plus de 20 ans. Je pense pouvoir le garder encore au moins 20 ans. Ce VTC en aluminium me permet de partir en voyage. Je lui mets deux sacoches à l'arrière, deux à l'avant, une sur le guidon, la tente sur le porte bagages, et c'est parti pour découvrir les véloroutes de l'Europe ! C'est un vélo rustique, mais sympathique, léger, et facile à entretenir.

MON VÉLO PLIANT EST UN DAHON.

Je l'ai eu pour mes 30 ans. À l'époque, j'étais conducteur d'autocar. C'était pratique d'avoir un vélo facile à caser dans les soutes, pour flâner dans des régions que je visitais grâce à ma mini-bicyclette, qui s'adapte parfaitement à ma grande taille (magique !). Aujourd'hui je ne suis plus conducteur, mais je garde ce vélo, dont je me sers rarement. Il remplace mon vélo de ville quand il tombe en panne, ce qui n'arrive en fait presque jamais ! Mais j'adore rouler avec ce petit vélo. Je file comme une flèche, à toute allure, je me faufile partout.

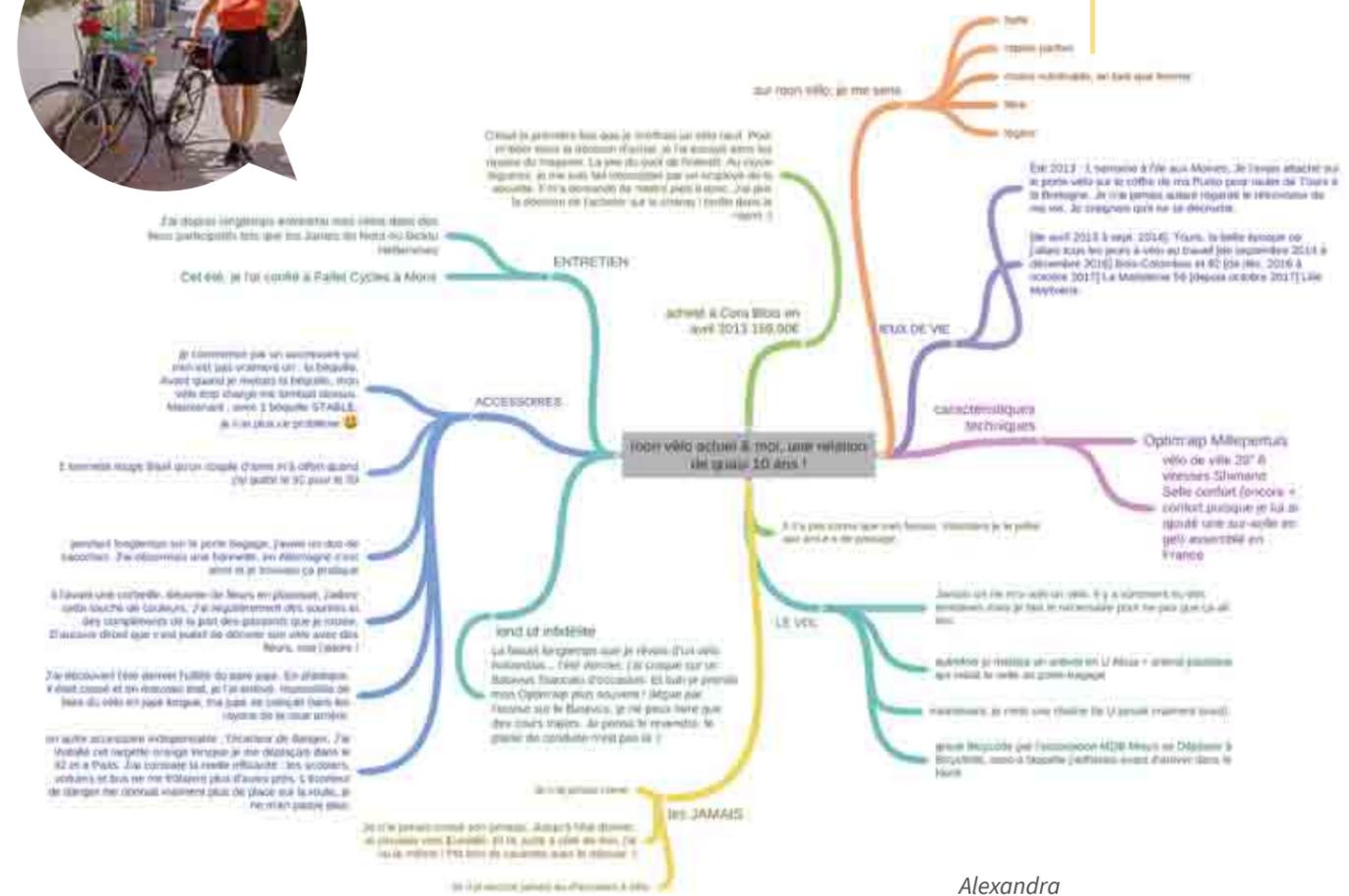


MON TANDEM EST ANCIEN.

Mais il roule encore. C'est Jean (encore lui !) qui m'a convaincu d'acheter ce lourd vélo Gazelle à 2 places et 3 vitesses il y a 20 ans. Nous avons été le chercher en Hollande, en train, ce qui fut une aventure : pas facile d'embarquer l'encombrant engin dans les wagons, et de convaincre les contrôleurs de l'accepter (mais Jean avait le bagou pour ces négociations en Néerlandais avec ses homologues cheminots). Avec ma bande de potes, dans notre jeunesse fouguese, on a fait les 400 coups avec ce tandem attelé d'une remorque. Ce convoi exceptionnel était le symbole de notre liberté collective et joyeuse. Plus tard, mon grand frère et son épouse quittèrent la mairie après leur mariage sur ce tandem symbole de l'Amour ! Et je pense à mon tour utiliser ce même tandem avec mon aimée pour notre mariage... Les bicyclettes nous conduisent toujours vers le bonheur !

Rémi Laidebeur

MON VÉLO ACTUEL ET MOI ...



Alexandra

VÉLO À TOUT FAIRE, MERCI



PHOTO CI-DESSUS

Le vélo en question, transporteur de l'extrême

PHOTO CI-CONTRE

Prêt pour toutes situations comme le nettoyage non programmé d'un dépôt sauvage de bouteilles en verre et de canettes en alu dans un fossé



Oh, joli vélo noir
 Toi en qui je porte multiples espoirs
 Pour rester dans la plaine
 Ou prendre de la hauteur, c'est la même rengaine
 Partir loin de la base
 En mettant les gaz
 Par tous temps tu me transportes
 Tu es un compagnon inséparable d'une certaine sorte
 Même dans des situations extrêmes
 La pluie, la neige, le beau temps, j'aime !
 Ton plateau porte-bagages avant si particulier
 Avec les réflecteurs jaunes vous saviez
 Les gardes boues, tu es tout équipé
 Lumières, béquille, écarteur de danger
 Et bien entendu sacoches arrières
 Tu as une longue carrière
 Je pense régulièrement à te remplacer
 Du fait de ton âge mais pas de ta vétusté
 Notamment par un de ceux qui ont un moteur
 Car c'est sensé rouler comme dans du beurre
 Mais cela fait désormais 10 ans sur ta selle
 Et tu es léger, ça c'est du réel
 Nous avons vu du pays, le grand air
 Et il reste encore tant à faire
 Pour encore un moment bien entendu
 Honneur te soit rendu

Vincent Philipps

Mon vélo
 N'est pas un taxi-vélo.
 De temps en temps,
 Je l'appelle Coco
 Car il m'encourage
 À ne pas faire de dérapage.

À bientôt 28 printemps
 Et même si c'est éreintant
 De lutter contre le vent,
 Il est toujours battant
 Et n'est pas incompetent.

Sa couleur originelle
 A disparu depuis belle
 Lurette !
 Je l'ai repeint en blanc

Mon vélo bleu
 il a des ailes
 et quand je veux
 il monte au ciel

pour visiter
 Jean notre ami
 sans retweeter
 qui est parti

sur la grand-route
 dans ton sillage
 pas de dérouté
 qu'importe l'âge

POÈME SUR MON VÉLO

Et ce n'est pas pour faire semblant.
 Je lui ai rajouté des couleurs
 Et il n'est pas un souffre-douleur
 J'aime ce noir, ce bleu et ce rose :
 Ce n'est pas morose.

Vous pouvez l'admirer
 Peut-être,
 Mettre en route l'applaudimètre,
 Et le désirer
 Peut-être.
 Il est le mien
 Il est très "calmien".

Françoise Richard



VÉLO BLEU

quand tu décolles
 là à la brune
 vélo-école
 pour Pampelune

mon vélo bleu
 ta joie me gagne
 attends un peu
 je t'accompagne

°!°

21-09-2022
Bernard Esnault



MON VÉLO ROUGE QUI-VA-VITE



Vous qui aimez vos vélos
Et moi qui les trouve beaux
Le mien est rouge rouille
On fait pas plus rapide
Céline l'a remarqué
Il vous met le grand braquet
Pédalons tous ensemble
Et boutons les voitures
Des villes pour un air pur
Et la planète restera bleu azur !

P.-S. : en plus d'être rapide, il sait nager ! •

Sébastien Picavet



DU CYCLOU, V'LA L'HAÏKU

Mon vélo n'a qu'deux roues
 Mais il en vaut le coup...
 De pédale, surtout !

Didier Calonne

LOMME, VILLE EN TRANSITION ... CYCLABLE

Janvier 2008, Yves Durand, alors maire de Lomme, déclarait :

« Je veux que l'on puisse traverser la ville d'un bout à l'autre en vélo ».
 « On va installer 30 garages à vélo ».
 « On est un peu un laboratoire pour la communauté urbaine de Lille ».

ON N'Y EST PAS ENCORE, MAIS ÇA PROGRESSE !

- Malgré le sentiment d'insécurité ressenti par les cyclistes, on rêve d'un REV (Réseau Express Vélo) avenue de Dunkerque, qui a vu sa fréquentation augmenter de **plus de 6% depuis 2019**.
- **18 « box à vélo »** sont en fonctionnement et 7 autres seront installés au printemps 2023.
- L'offre d'arceaux de stationnement augmente, notamment au niveau des commerces.
- **4 nouveaux DSC** (Double Sens Cyclable) ont été réalisés. Un cinquième est en cours d'aménagement.
- Les travaux de l'axe « École du Petit Quinquin – Avenue de Dunkerque » continuent avec l'inauguration le 10 décembre dernier de l'aménagement Place Jean Jaurès.
- **5 stations V'Lille** sont maintenant installées.
- **245 primes à l'achat de vélos** distribuées en 2022 (170 primes vélo et 75 primes accessoires). Soit 704 primes en 3 ans.
- **2 séances de remise en selle** en 2022.

LA VILLE CONTINUE SES ACTIONS DANS LES ÉCOLES

- **Parcours éducatifs** dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).
- **Animations vélo** dans le cadre des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs).
- Mise en place du **programme « Savoir Rouler à Vélo »** : apprentissage qui permet aux enfants d'acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.
- La ville dispose d'une cinquantaine de vélos enfant.
- Toutes les écoles élémentaires et maternelles sont pourvues de racks à vélos.
- Aménagement de **2 rues scolaires**.

ACTION AU NIVEAU DU COLLÈGE GUY MOLLET

- Mise en place en collaboration avec l'association Lomme-Germe d'un atelier de réparation vélo, dans le cadre du programme ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).

SORTIE À VÉLO DE 48H POUR DES ADOS DU COLLÈGE JEAN JAURÈS, AVEC EN AMONT :

- Intervention en classe sur les mobilités,
- Atelier réparation et entretien,
- Rappel des points de sécurité,
- Parcours maniabilité,
- Sortie sur route.

INSTALLATION DE DEUX ATELIERS D'AIDE À LA RÉPARATION

- **Bicyl'up**. Atelier associatif de réparation et autoréparation de vélo, installé dans les locaux du Secours Populaire.

Pour en savoir plus :
www.bicyclup.org
contact@bicyclup.org

- **Association Lomme Germe**. Atelier mobile (gratuit) d'aide à la réparation. Petite réparation, entretien. Un samedi matin par mois dans un lieu différent de la ville, de mai à octobre. Il a été créé avec le premier budget participatif Lommois.

Pour en savoir plus :
lommegerme@gmail.com •

Christophe Herlin

FOCUS SUR ...

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : LE PROJET DE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE À HORIZON 2035.

Suite à l'annonce en début de mandat de sanctuariser 100 000 millions d'euros dans le mandat pour développer les infrastructures cyclables (soit un triplement de l'investissement par rapport au mandat précédent), la MEL a voté une délibération-cadre sur la politique cyclable métropolitaine le 28 juin 2021 qui porte une ambition forte en matière de la pratique du vélo, pour devenir une véritable « métropole cyclable » s'inscrivant dans un « écosystème vélo complet ».

Cela se concrétise notamment par la révision du schéma directeur cyclable qui sera intégrée au plan de mobilité (PDM) de la MEL à horizon 2035 et qui devrait être approuvé en juin 2023.

Les réflexions menées à l'occasion de l'élaboration du schéma directeur cyclable 2035, ont été guidées par les objectifs suivants :

- Mieux relier les bourgs et les villages ;
- Renforcer l'accessibilité aux établissements scolaires ;
- Garantir l'accessibilité aux grandes zones d'emplois ;
- Prendre en compte les développements futurs ;
- Assurer la connexion aux lieux d'échanges structurants ;
- Améliorer la complémentarité avec les transports collectifs ;
- Renforcer la coordination avec les territoires voisins.

À terme, le réseau intercommunal métropolitain permettra de desservir la totalité des communes de la Métropole Européenne de Lille. Il assurera aussi une desserte directe de 90% de la population, de 94% des emplois et de 93% des effectifs scolaires projetés à horizon 2035.

Ainsi depuis plus de deux ans, l'ADAV travaille en étroite collaboration avec les services de la MEL à l'élaboration de ce schéma directeur cyclable. Au cours de l'année 2021 deux séries d'ateliers avec les 95 communes de la métropole ont permis sa co-construction en identifiant les itinéraires principaux et les principales discontinuités existantes.

Le schéma imaginé copie la logique du réseau routier qui s'organise selon plusieurs niveaux hiérarchiques. Ainsi, le réseau cyclable de la Métropole Européenne de Lille sera constitué

du réseau Vélo+ (l'équivalent des réseaux express vélo en cours de déploiement dans les autres agglomérations comme Grenoble, Paris, Strasbourg, Rennes, Lyon...) pour la desserte des grandes destinations métropolitaines, du réseau intercommunal métropolitain pour la desserte des pôles générateurs principaux, du réseau communal ou intercommunal de proximité pour l'accès au réseau structurant, et d'un réseau de voies vertes, complémentaire et transversal.

En chiffres, cela donne 850 kilomètres de liaisons intercommunales, dont 230 kilomètres de liaisons vélo+. Sur ces 850 kilomètres, 391 km sont déjà existants et satisfaisants, 212 km existants sont à améliorer pour répondre aux standards actuels et 247 km sont à créer de toute pièce. En complément, ce schéma identifie 63 points durs de franchissement (franchissement des réseaux autoroutiers, fluviaux et ferrés). À ces liaisons intercommunales s'ajoute le réseau secondaire.

Concrètement, pour l'usager cela se traduit par des premiers signes visibles. Le plus significatif est certainement l'adoption de la coloration rouge-grenat pour la matérialisation des aménagements cyclables afin de les rendre plus visibles et mieux sécuriser le cycliste notamment aux intersections où la matérialisation et la coloration des aménagements sont aujourd'hui maintenues.

Au-delà de la couleur, la largeur des aménagements cyclables est aujourd'hui optimisée. Dès que possible, la place allouée à la voiture en circulation est réduite en supprimant les voies d'affection pour maintenir des continuités cyclables ou en réduisant les couloirs de circulation au profit de bandes cyclables élargies. Testé à la sortie du covid, à l'exemple de l'avenue Motte à Roubaix, ce principe se généralise aujourd'hui comme dernièrement pour la rue du général De Gaulle à la Madeleine.



Si des bandes voient encore le jour en fonction des opportunités lors de la rénovation des tapis d'enrobés, les projets neufs privilégient la création de pistes cyclables comme ce sera le cas à Lille pour les rues du Molinel, le Bd Carnot ou encore la rue Pierre Mauroy.



Dans le cadre des améliorations du réseau existant, la transformation des bandes en pistes se fait aussi progressivement comme pour le boulevard de la Laine à Wattrelos ou l'avenue de Gaulle à Hem. Ce sera aussi le cas pour le Pont de Tournai à Lille où une piste cyclable bidirectionnelle devrait remplacer prochainement les bandes actuelles.

L'autre élément significatif consiste donc à privilégier les aménagements séparatifs dès que c'est possible même s'il s'agit d'un aménagement provisoire comme pour la rue de Cambrai à Lille.



L'ensemble des aménagements cités lèvent des discontinuités et c'est bien la priorité du schéma : réaliser des itinéraires continus et sécurisés sur l'ensemble du territoire.

Ce principe se comprend à la fois pour les zones urbaines et plus rurales même si, pour ces dernières, au-delà des aménagements classiques de type piste, des aménagements utilisant des chemins agricoles ou des petites routes à très faibles trafic sont également mise en œuvre ou à l'étude. Ainsi une liaison entre la piscine des Weppes à Herlies et le pôle intermodal de Don-Sainghin se dessine en alternant jalonnement sur voie apaisée, et utilisation de chemins de terre rendus cyclable par la pose d'un enrobé. Enfin, en dernier ressort, des chaudières sont réalisées pour affirmer la place du cycliste.

PHOTOS COLONNE DE GAUCHE

Nouvelles bandes à la Madeleine sur la rue du général de Gaulle, réalisées dans le cadre d'un entretien du tapis. La matérialisation a été possible en supprimant les voies de tourne à gauche.

Matérialisation d'un itinéraire cyclable entre Armentières et Houplines sur une voie à très faible trafic

Autre exemple de matérialisation d'un itinéraire voie à très faible trafic sur Villeneuve d'Ascq

Projet de la rue du Molinel. Source : Ville de Lille

PHOTOS COLONNE DE DROITE

Transformation d'une bande en piste par l'ajout d'une bordure sur l'Av du général de Gaulle à Hem

Lille, aménagement provisoire protégé par une borduration pour la rue de Cambrai.



PHOTO CI-CONTRE

SAINGHIN-EN-WEPPES
Chemin des 4 Bonniers, pose d'un enrobé pour les cyclistes et les piétons. Ce tronçon constituera une section de l'itinéraire en construction pour relier la Piscine des Weppes au pôle multimodal de Don-Sainghin. Source : MEL

Budget et volonté politique permettent ainsi aujourd'hui d'offrir des continuités cyclables entre différents pôles générateurs à l'exemple de nombreux projets que nous pourrions prochainement vous présenter.

Si le ratio de linéaire d'infrastructure cyclable par habitant de la MEL était jusqu'ici correct en

comparaison d'autres agglomérations françaises, force était de constater que notre réseau cyclable souffrait de discontinuités importantes. Le principal objet de ce nouveau schéma est de lever ces discontinuités et de travailler prioritairement à leurs résorptions. Cela nécessitera parfois des décisions politiques courageuses pour y réduire la place de la voiture, seule alternative pour donner plus de place aux modes actifs.

Si la MEL affiche aujourd'hui des ambitions fortes, rappelons que le pouvoir de police incombe toujours aux municipalités et qu'elles seules arbitrent sur la place allouée entre les différents modes en circulation et en stationnement !

Michel Anceau
directeur de l'ADAV

SAS VÉLO



Pour un exemple de diversité de sas, voir ma carte de Mons en Baroeul

<http://pierreantoine.raux.free.fr/plans/mons/mons.html>

NB : Actuellement la MEL recense l'ensemble des carrefours à feux non encore pourvus de SAS pour les généraliser. Ils seront progressivement uniformisés en rouge comme l'ensemble des nouveaux aménagements cyclables. Pour rappel, cette coloration très appréciée est une initiative de la MEL. Les préconisations de l'État se limitent à un simple recul de la ligne d'effet de feux et à un picto vélo.

Pourquoi les sas vélos sont importants : ils permettent d'être mieux vus au démarrage, phase délicate pour un cycliste, et d'éviter de se retrouver dans l'angle mort d'un automobiliste qui tournerait à droite, ou de se pré-positionner pour tourner à gauche.

En outre, leur coût d'installation est négligeable. Alors pourquoi ne pas les généraliser et les uniformiser ? Cela permettrait une meilleure prise en compte par les automobilistes qui sauraient qu'ils doivent s'arrêter avant le sas, alors que dans la situation actuelle, il y a incompréhension à cause de l'absence à certains feux, ou de la présence de dessins différents.

Pierre-Antoine

CLIN D'ŒIL



Photo prise avenue de Dunkerque à Lomme (mai 2022) : clin d'œil à l'article de Gilles Laurent dans l'HeurOvélo N°100, dernier paragraphe.

Christophe Herlin

CYCLISTES BRILLEZ ...

Le vendredi 18 novembre, les bénévoles de l'antenne amandinoise ADAV restent déterminés malgré l'averse de grêle pour animer le stand installé sur la Grand Place de Saint Amand-les-Eaux dans le cadre de l'opération « Cyclistes brillez ».

L'objectif ? Apporter des conseils aux cyclistes sur l'importance d'un équipement efficace de leur vélo en matière d'éclairage. Un seul mot d'ordre : il faut être visible sur les routes en ville, en campagne quand on se déplace en vélo, en trottinette.

Des kits d'éclairage sont offerts aux cyclos venus vérifier leur équipement. Une centaine de personnes sont passées sur le stand.

Cette opération est une belle occasion de rappeler les fondamentaux, de sensibiliser les cyclistes sur des déplacements en toute sécurité et surtout de « parler » vélos entre sportifs, amateurs, utilisateurs du quotidien ou débutants désireux d'opter pour la pratique du vélo.

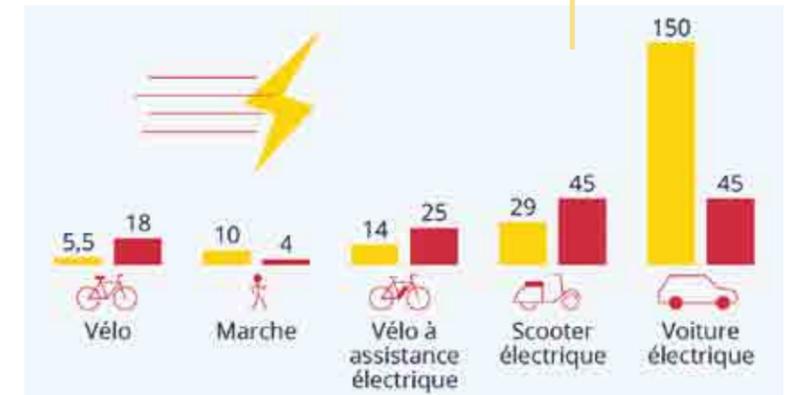
La radio locale RADIO CLUB de Wallers soutient l'action en réalisant une émission spéciale : pas de doute, le vélo devient vedette.

Christophe Desmet



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : RIEN NE BAT LE VÉLO

Énergie nécessaire pour parcourir un kilomètre et vitesse moyenne d'une sélection de modes de déplacement.



Bruno Macke

PREMIERS BIVOUACS



J'aurais pu composer un texte sur mon autre vélo (ma « Ferrari » comme j'aime l'appeler car d'une marque italienne très réputée).

Mais je préfère ici évoquer mes premiers bivouacs avec ma tente (à ne pas confondre avec celle qui a un « a », même s'il est tout à fait possible de faire du bivouac avec sa tante et sa tente !).

J'avais déjà pratiqué ce « mode » d'hébergement lors de mes randonnées pédestres en montagne. L'été dernier, je l'ai testé à vélo et dans notre région ! Avant d'évoquer les avantages et mon rapide retour d'expérience, un petit rappel réglementaire sur le bivouac en France :

- C'est autorisé par défaut partout ! (Voilà pour le cas général) ;
- Sauf dans les endroits classés, protégés ou dans certaines communes qui peuvent disposer d'une législation plus restrictive ;
- Sauf sur le bord des routes, chemins et mers ;
- Sauf à proximité des monuments classés ou des points de captage d'eau (quelques centaines de mètres).

Cela laisse finalement largement le choix pour planter sa tente. Dans l'idéal, on choisira un lieu pas trop éloigné d'une source d'eau pour simplifier la logistique (et éviter de transporter quelques litres de précieux liquide avec soi).

La tente étant installée, voyons ses avantages :

- Permet de moduler plus facilement les étapes ;
- Pas de réservation à effectuer en amont ou de risque d'arriver devant un établissement complet ;
- Moins cher qu'un hôtel (même si un investissement initial est nécessaire, il se rentabilise rapidement... c'est pareil lorsque vous achetez un vélo, forte économie à l'usage comparé aux autres modes de transport) ;
- Se sentir en contact avec la nature et vivre avec le soleil ;



- Couper (temporairement) le lien avec la civilisation moderne ;
- L'assurance d'interpeller les locaux et d'attirer de la sympathie !

Contrairement à la randonnée pédestre, le surplus d'équipement... et donc de poids se fait moins sentir à vélo (environ 3 kg pour une personne seule avec un peu de nourriture). À vous d'essayer !

Sébastien Picavet

PUBLICATION D'UNE FAMILLE LILLOISE : À VÉLO EN FAMILLE JUSQU'EN IRAN



Avec mon mari et mes 2 filles, nous sommes des mordus de voyage à vélo au long cours et nous avons fait plusieurs grands voyages à bicyclette avec toute notre petite tribu et ce fut à chaque fois des expériences très enrichissantes.

Pour le dernier voyage, nous sommes partis de Lille et avons rejoint Shiraz en Iran, soit 10000 kms à vélo pendant un an. Nous n'avons pas pris le chemin le plus court et avons traversé les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne, la Roumanie, les Balkans, le Grèce, la Turquie, la Géorgie, l'Arménie et enfin l'Iran.

À la suite de ce dernier périple, j'ai écrit un livre, publié par la maison d'édition « Chemin des Crêtes ».

Il ne s'agit ni d'un récit de voyage ni d'un guide pratique mais plutôt d'un ouvrage qui livre des impressions, des émotions et des interrogations sur des régions traversées qui n'apparaissent pas ou peu dans les guides touristiques et des rencontres qui nous ont marquées et à travers lesquelles nous avons souhaité mettre de belles personnes en lumière.

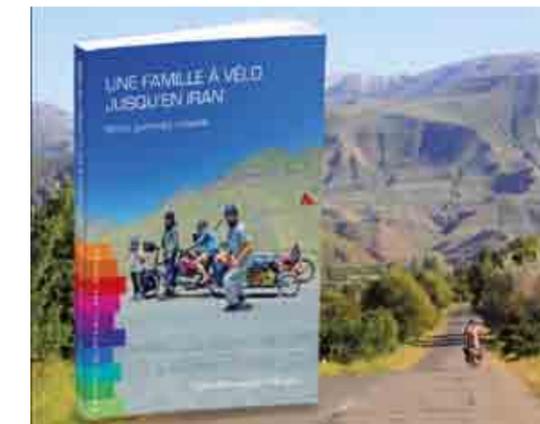
Et répondre aux questions qu'on nous a maintes et maintes fois posées :

Pourquoi voyager à vélo? Quelles sont les joies et les difficultés inhérentes à ce type d'itinérance? Comment préparer un tel périple? Quel budget prévoir? N'est-ce pas dangereux d'entraîner de jeunes enfants dans ces aventures? Quelles leçons

tire-t-on de ces voyages? Des questions pratiques mais aussi des questions plus personnelles.

Et il y a également de jolies photos dans le livre !

*Céline Ohnenstetter,
Lilloise et adhérente de l'ADAV depuis des années*



On peut trouver l'ouvrage dans quelques librairies lilloises (librairie de voyage « Autour du monde », le bateau Livre, le Furet, la FNAC notamment) **et également en ligne** (votre libraire peut le commander même s'il ne se trouve pas en rayon).

LE PRINCIPE DE LA VÉLORUE (« FAHRRADSTRASSE », EN ALLEMAND)

De passage quelques jours à Berlin, je n'ai pas compris tout de suite ce qui faisait le charme tout particulier de cette rue paisible du quartier Prenzlauer Berg : un côté bohème, jeune, international, détendu, avec énormément de terrasses, le long des façades ...



Des voitures sagement garées, très peu qui circulent, à faible allure, ça fait plaisir, peu de bruit et ça rassure.

Alors quoi ? aux extrémités de cette rue, ainsi que quelques autres, la signalisation est parfaitement claire : ceci est une Vélorue !



1. Les usagers prioritaires sont les cyclistes !
2. Ils peuvent rouler côte à côte (de front)
3. Les automobiles sont tolérées (« invitées »)
4. La vitesse maximale autorisée est 30 km/heure (le tempo est donné par le vélo)
5. Le dépassement est autorisé avec une distance minimale de 1,5 mètre



Si les points 1, 2 et 3 donnent clairement la préséance au biclou, les 2 dernières règles devraient vous paraître ben familières : depuis plus d'un an déjà, la Mairie de Lille a décidé de réduire et limiter la vitesse maximale en ville, et a fait poser à l'entrée de tous les grands axes des limitations visuelles au sol pour le rappeler. En avez-vous jamais ressenti les effets bénéfiques ? Moi, pas encore.

De même que le dépassement à distance respectueuse est bien peu courant ; c'est pourquoi il est toujours fortement conseillé de s'équiper d'un écarteur.

Grâce à la présence de l'ADAV auprès des collectivités (merci aux permanents !), le modèle des Chaucidou se déploie. À quand des Vélorues dans tous les quartiers de la MEL ?

Sophie de Kermel, Lille

ARCEAUX VÉLOS



À Saint-Jorioz au centre de ce lotissement possédant également des services, on trouve de multiples dispositifs : des pinces-roues verticaux, des pinces-roues horizontaux, des supports.



Face à la Dent du Chat et à côté du cimetière de Viviers-du-Lac, ces accroches à vélo vertes et symbolisées.



Au sommet du Mont Aigoual, dans les Cévennes, réputé pour ses conditions météo extrêmes et son observatoire, de nombreux cyclistes sportifs et donc des supports sont disponibles, en bois.

Vincent Philipps

LA POLLUTION AÉRIENNE « C'EST PAS BON »

ET SI ON ÉTAYAIT UN PEU NOTRE PROPOS ?

Ça peut paraître bizarre d'aborder le sujet dans le journal d'une association qui milite pour les déplacements actifs, mais inmanquablement la question de la pollution aérienne est la source de questions dans les réunions publiques de promotion de la marche et du vélo en ville. Je vous propose donc d'aborder ce sujet, avec **deux commentaires fondamentaux d'avertissement** :

- 1) Je ne vais détailler que **la pollution extérieure, « de la rue »** puisque nous parlons des déplacements actifs, et pas de la **pollution intérieure** qui est un autre problème, tout aussi voire encore plus important ! mais hors sujet ...
- 2) Certes le niveau de pollution extérieure est au-dessus des seuils maximaux acceptables pour la santé de l'OMS, dans tous les Hauts de France même dans les coins les plus reculés... cependant **le gain pour la santé d'une activité physique de déplacement actif au quotidien reste indéniable pour les experts**. En revanche, préparer un triathlon lors d'un pic de pollution n'est pas vraiment une bonne idée...

Dans le même esprit, je vous rappelle que les cyclistes ou les piétons sont moins exposés à la pollution aérienne que les automobilistes ou les usagers des bus (concentration des polluants par l'effet habitacle), voire que les usagers du métro (microparticules dues au système de freinage).

Aussi, qu'il est possible de diminuer son exposition aux polluants en adaptant autant que faire se peut son trajet, en évitant les axes très fréquentés par les voitures, camion et bus, qui dépassent régulièrement les valeurs limites de pollution aérienne surtout s'ils sont longés par des bâtiments hauts (effet canyon). **Les prévisions d'ATMO peuvent vous aider** à prendre la décision d'éviter les gros axes de circulation les jours de pic de pollution (atmo-hdf.fr).

CELA DIT, ON PEUT Y ALLER

Définir très exactement l'impact de la pollution aérienne extérieure sur l'être humain pose de

gros problèmes méthodologiques : nous ne sommes pas des rats de laboratoire, on ne peut pas mettre deux frères jumeaux chacun dans un lieu avec des niveaux de pollution différents et maîtrisés pour repasser dix ans après et comparer les dégâts...

Les études se font donc dans la vraie vie avec **de nombreux pièges dans l'interprétation** : par exemple ceux qui vivent dans les endroits les plus pollués d'une ville (bord d'autoroute, de voie express, d'usine) sont généralement plus pauvres, et quand on est pauvre on est en moins bonne santé pour de nombreuses et différentes raisons... Pour corser le tout, les polluants « volent souvent en escadrille » avec une origine commune et il faut donc faire une analyse complexe pour évaluer l'impact de chacun au même moment et au même lieu...

Tout l'art des chercheurs est donc de déjouer ces pièges (les facteurs confondants) pour ne pas avoir des conclusions fausses (ça s'appelle une étude biaisée). Heureusement, il y a maintenant suffisamment d'équipes dans le monde avec des outils statistiques puissants pour nous fournir des données solides sur la question !

QUELS SONT LES PRINCIPAUX COMPOSANTS DE LA POLLUTION AÉRIENNE EXTÉRIEURE ET LEUR ORIGINE ?

On distingue les polluants primaires et les polluants secondaires, issus de l'interaction des polluants primaires entre eux ou avec leur environnement.

Les particules atmosphériques primaires (PM) :

Elles ne sont pas bien grosses : quelques nanomètres à quelques dizaines de microns. Leurs origines sont nombreuses : érosion des sols (rôle des labours pour la mise en suspension), réactions chimiques (lors de la combustion par exemple), condensation, et aussi origine biologique (champignons, bactéries, pollens).

Pour la santé, on s'intéresse à celles en dessous de 10 microns. On les classe par leur taille car « **plus c'est petit plus c'est méchant** » en pénétrant

plus profondément dans les poumons : **PM 10** = inférieures à 10 microns, **PM 2,5** (ou particules fines) = inférieures à 2,5 microns.

Elles forment un aérosol (particules en suspension). Le chauffage au bois et le moteur diesel en produisent par la combustion qui sont particulièrement toxiques.

On commence à s'intéresser aux plus fines, les PM 0,1 inférieures donc à 0,1 micron, particules ultrafines à gros potentiels de nuisance selon les premières études...

L'ozone (O₃) :

C'est un **polluant secondaire** qui tire son origine de polluants primaires (oxydes d'azote, composants organiques volatils) qui vont, en cas de rayonnement solaire suffisant, en produire en libérant un atome d'oxygène qui va former avec le dioxygène de l'air (O₂) la molécule O₃, à savoir de l'ozone.

C'est pour cela que les alertes à l'ozone, c'est quand il fait beau... et qu'on trouve de l'ozone dehors et pas dans les maisons.

Le dioxyde de soufre :

Chapeau bas, Messieurs Dames ! C'est « **Le Polluant Historique** » avec le fameux smog de Londres dans les années 50 et ses milliers de victimes. Il est produit par la combustion des combustibles soufrés (fioul, charbon).

Ce n'est plus trop le problème en France, sauf dans certaines zones industrielles car les émissions ont été diminuées par 10 en 55 ans.

Les oxydes d'azote :

Monoxydes dioxydes d'azote et autres sont issus de la combustion des combustibles fossiles (essence, gazole, fioul...) ou de la biomasse mais aussi de la production d'engrais azotés. C'est le trafic routier le principal émetteur, en particulier les moteurs diesel avec une diminution par le renouvellement du parc automobile. Ces oxydes d'azote sont des précurseurs de l'ozone.

VOUS EN VOULEZ ENCORE ?

Voici les composés organiques volatiles : les **COVNM (composés organiques volatiles non méthaniques)** sont **issus de la combustion ou de l'évaporation** de nombreuses sources : carburants, solvants des peintures et des colles, asphalte mais aussi combustion du bois-énergie dans des petits équipements domestiques (50 % des émissions sont dues au secteur résidentiel-tertiaire). Leur émission a été divisée par trois en 20 ans.

Les métaux lourds :

Le plomb : émis par la combustion des fiouls, du charbon, des carburants pour avions et l'incinération des déchets.

L'arsenic : combustion des fiouls lourds, du charbon, production de verres et de métaux.

Et pour finir les polluants organiques persistants :

On en retiendra les **hydrocarbures polycycliques**, résultats de combustion se réalisant dans de mauvaises conditions : bois et combustibles fossiles du secteur résidentiel notamment, les dioxines (souvenez-vous de Seveso...).

Je vous épargne les autres, pour lesquels le charbon fait quasi toujours partie des coupables. Heureusement depuis 25 ans leur émission a baissé de plus de 40 % pour la plupart... Les deux problèmes principaux sont l'ozone qui remonte (le réchauffement climatique n'y est pas étranger) et les particules ultra-fines qui sont un domaine avec encore peu de données mais des premiers travaux bien inquiétants...

QUEL EST L'IMPACT DE LA POLLUTION AÉRIENNE EXTÉRIEURE SUR NOTRE SANTÉ ?

Cette pollution est responsable de **467 000 morts prématurées par an en Europe** et 2,9 millions de décès par an dans le monde. En France, c'est 48 000 décès prématurés par an (étude « santé publique France »), soit 9 % de la mortalité du pays.

“ Les prévisions d'ATMO peuvent vous aider à prendre la décision d'éviter les gros axes de circulation les jours de pic de pollution.”

> atmo-hdf.fr

Les causes :

La pollution est responsable de **maladies cardiovasculaires** (cœur, cerveau), de **maladies respiratoires** dont le **cancer**, des **diabètes** mais aussi **chez les enfants** d'infections respiratoires, de prématurité, d'une atteinte du **développement neurologique**.

Les mécanismes de ces atteintes sont bien sûr multiples pour aboutir à une atteinte des artères, de l'épithélium respiratoire (la « membrane qui tapisse le fond des poumons pour respirer »), du parenchyme pulmonaire (la « chair qui constitue les poumons »).

Allez, on y va pour les explications, au niveau des cellules de notre corps, avec le microscope : **par la pollution aérienne les poumons sont victimes d'un stress oxydatif** qui provoque la production de cytokines, substances qui font communiquer les cellules entre elles en favorisant **l'inflammation des tissus**. L'inflammation, ça sert à éliminer ce qui est étranger à notre corps (une écharde dans un doigt qui devient alors gros chaud rouge et douloureux). C'est notre défense contre l'ennemi extérieur mais elle a des effets collatéraux : **elle favorise l'infection pour les poumons, elle bouche les artères et augmente le risque de cancer...**

Dans le cas de la pollution aérienne, **cette réponse inflammatoire commence dans les poumons pour diffuser dans le sang** et les vaisseaux sanguins. Cela devient alors toxique pour les artères, pour les veines.

Les **particules fines, quant à elles, passent dans le sang** et y activent des substances qui ont la faculté de **boucher les artères et les veines** (les facteurs pro-thrombotiques) **dans les 15 minutes et sur le long terme**. Ces particules activent aussi une réaction inflammatoire après leur passage dans le sang, l'ensemble abîme les parois des artères, et parfois ça se bouche ; dans le cerveau, c'est l'accident vasculaire cérébral, dans le cœur, c'est l'infarctus myocardique. Quand ce sont les veines qui sont touchées c'est la phlébite profonde voire l'embolie pulmonaire...

L'ozone et les particules fines **favorisent l'hypertension artérielle**, mais les pics de pollutions se soldent aussi par des poussées d'arythmie cardiaque.

La théorie, la physiologie c'est bien gentil mais ça ne sert qu'à comprendre les faits ; donc passons

aux faits eux-même en détaillant quelques gros travaux de recherche sur l'impact de la pollution aérienne extérieure sur la santé des gens.

Commençons par l'ozone :

L'université de Berkeley a travaillé sur un suivi de 448 000 personnes pendant 18 ans, recherchant des corrélations entre la santé et les mesures des pics journaliers d'ozone (66.6 à 208 $\mu\text{microg}/\text{m}^3$) : 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ d'ozone en plus = augmentation du risque de décès d'origine respiratoire de 4% (asthme, infections), ainsi le risque de décès d'origine respiratoire est trois fois plus grand dans les zones les plus exposées que dans les zones les moins exposées.

L'université de Toulouse en 2005 (projet MONICA) a conclu qu'une augmentation de 5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ d'ozone se soldait par 5% de plus d'infarctus myocardique avant 65 ans et 15% de plus après 65 ans (pour les personnes sans traitement cardiovasculaire car le traitement heureusement protège de ce sur-risque), le tout dans les 48h suivant l'augmentation.

Comme rien n'est simple, certains pensent que ce résultat pour l'infarctus est surtout dû aux particules fines (la production de l'ozone et des particules fines est commune, ce n'est donc pas évident de faire la part des choses).

La valeur cible pour l'ozone en France est de 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à ne pas dépasser en moyenne glissante sur 8h plus 25j par an ; la moyenne annuelle pour Lille en 2021 est de 45 μg et il y a 6 à 16j de dépassement de 120 μg selon les endroits pour le Nord et de 9 à 13j pour les Hauts de France.

Enchaînons justement avec les particules fines PM 2.5 et PM 10, comme repère voici les chiffres pour les PM 2,5 pour 2021 :

En moyenne 12 microgrammes par m^3 pour les Hauts de France, sensiblement pareil pour Lille (objectif de qualité France : 10 microgrammes, seuil OMS : 5 microgrammes).

Pour les pics : par exemple 24 pics de plus de 40 microgramme pour la station de Fives ; elles sont toxiques à la fois pour le cœur, les vaisseaux et les poumons (dont les cancers). La Harvard school of

public health s'est intéressée aux modifications de l'état de santé selon la diminution de l'exposition aux particules fines pendant les années 80 et 90 pour 217 districts américains : l'amélioration du gain d'espérance de vie est de 2,72 ans grâce à la diminution moyenne de 6,52 microgramme/ m^3 de PM 2.5.

La réduction de 10 microgrammes de PM 2,5 est associée à une augmentation de 0,95 ans d'espérance de vie pour les zones les moins polluées et de 0,57 ans pour les zones les plus polluées.

Une étude précédente de la même équipe avait conclu qu'une augmentation de 10 microgrammes de PM 2.5 se soldait par une augmentation de la mortalité de 13% ...

Enfin, d'autres études ont conclu qu'une augmentation de 10 microgrammes était responsable d'une diminution de l'espérance de vie de 1,11 ans (Hollande) 1,37 (Finlande), 0,8 an (Canada).

Continuons par les oxydes d'azote (monoxyde NO et dioxyde d'azote NO₂) :

Cesont de puissants irritants respiratoires, responsables d'une atteinte des tissus pulmonaires et partant d'un excès de mortalité respiratoire.

Puis le dioxyde de soufre (SO₂)

...qui est aussi un irritant respiratoire responsable d'une exacerbation des maladies respiratoires chroniques.

Et je vous propose de finir par des données globales de l'impact de la pollution aérienne sur la santé des enfants :

Il s'agit d'une étude de suivi des enfants en Californie du Sud parue en 2015 dans le New England Journal of Medicine. Elle duré 17 ans et permis d'évaluer le bénéfice d'une diminution de 40% de la pollution aérienne (PM 10, PM 2.5, dioxyde d'azote).

La fonction respiratoire des enfants s'est très nettement améliorée puisque le pourcentage de volume expiratoire forcé pathologique est passé de 7,9 à 3,6% parmi les enfants de quinze ans (grâce à une meilleure croissance pulmonaire), et les auteurs de conclure : « un air plus pur = des

poumons plus grands ». Des poumons plus grands, ça compte vraiment ? Et oui, car des fonctions pulmonaires réduites, cela donne des pathologies pulmonaires et cardiovasculaires chroniques ...

Il est aussi intéressant de constater que la même équipe avait déjà mesuré les modifications des capacités respiratoires des enfants en cas de déménagement : si l'exposition à la pollution aérienne extérieure diminue pour l'enfant, la fonction respiratoire s'améliore, l'atteinte respiratoire est donc réversible !

ET LE COVID DANS TOUT ÇA ? C'EST LA CERISE SUR LE GÂTEAU !

L'association pollution aérienne + infection au SARS COV 2 est redoutable, probablement parce que **les mécanismes de toxicité sont assez proches**. Une étude a conclu que **la pollution aérienne était responsable de 15% des décès lors d'une infection par le COVID.**

EN CONCLUSION

L'impact de la pollution aérienne extérieure sur notre santé est important, multiple, parfaitement démontré ; il est secondaire à de nombreux facteurs.

Ce qui est bien, c'est que cette pollution a nettement diminué globalement sauf pour l'ozone qui remonte et avec la crainte sur les particules ultrafines, avec la réserve que pour pas mal de polluants nous avons atteint une phase de plateau des concentrations avec donc des difficultés pour améliorer encore la qualité de notre air, et le problème c'est qu'il n'y a pas de seuil : moins on est exposé à la pollution aérienne mieux on se porte !

Pour info, la région des Hauts de France n'est pas trop mauvaise pour les seuils nationaux de pollution à ne pas dépasser, mais pour les seuils de l'OMS (fixés par des scientifiques et pas par des politiques...) ce n'est malheureusement pas le cas !

Cependant, comme je l'ai expliqué en préambule la pratique de la marche et du vélo pour se déplacer en ville reste bénéfique en dépit de cette pollution. •

Pascal Coquerelle
Médecin Hospitalier, Centre Hospitalier de
Béthune - Centre Hospitalier de Lens

« un air plus pur
=
des poumons plus
grands »

ACCUEIL & REMISES

LES MEILLEURS VÉLOCISTES

DANS LE NORD

Sport'Dep
-5% -10%
931 av du gal de Gaulle
Bondues - 03 20 30 72 90

Kick 59 - Remise
5 rue Salengro
Bruille-lez-Marchiennes
03 27 90 61 88

Speed Cycles - Remise
-5%
Jean Lebas
64 rue Sadi-Carnot
Haubourdin - 03 20 38 39 24

Altermove - Remise
-5%
1 rue des Arts
Lille - 03 62 84 01 01

Cycles Lecolier
-5% -10%
2 rue de la source - Hallennes lez
haubourdin - 03 20 54 83 39

Les vélos de Pacôme Bakfiets PK
Remise
46-48 rue de la vignette
Lille - 06 18 11 74 69 > Accès sur RDV

Cyclable - Villavélo
-5%
11-13 rue des Arts
Lille - 03 20 74 17 58

Les Mains dans le guidon
Remise
166 rue Gambetta
Lille - 03 62 52 94 87

Lîle ô vélos
-5%
21 rue Pierre Legrand
Lille - 06 63 87 82 61

Cycles Fallet
Remise
4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01

PEPS TRIKE (vélos couchés)
Remise
62 rue Abel Gance
Coudekerque Branche
06 01 23 92 05

Le Moulin à vélos
Remise
43 rue Edouard Delesalle
Lille - 03 20 94 17 92

Les vélos Watt
Remise
17 boulevard de Belfort Lille
www.lesveloswatt.com
> code PROMOADAV

Giant Englos
-5% -10%
5 All. du Progrès, 59320 Englos
contact@giant-englos.fr
> Remise de 5% sur les vélos
et 15% sur les accessoires

Reine et Biclou
-5% -10%
49 rue de Mons - Valenciennes
contact@reineetbiclou.fr
www@reineetbiclou.fr

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Cycles Gérard-Ricouart
-5%
145 rue Montluc
Ardres - 03 21 00 95 37

Capsule Cycles
-5%
18 rue Diderot
Arras - 03 21 71 03 67

Ride On
-10%
529 rue de Lille
Béthune - 03 21 64 02 51

Véloland
-5%
5 rue de la Briqueterie
Dainville - 03 21 15 37 87

Vélo Service Center
-10%
2 adresses : 94 Rue Etienne Fla-
ment / 32 Rt de Béthune
Lens - 03 21 75 04 05
> Accès aux outils de l'atelier
réservé aux adhérents.

**RÉDUCTIONS SUR L'ACHAT DE
PIÈCES, ACCESSOIRES ET/OU VÉLOS
(hors promotions et sur présentation
de la carte d'adhérent de l'année
en cours. demandez au magasin
le matériel concerné).**

SIGLES & INITIALES

DE L'ADAV Y ÉTAIT

AAP : Appel à projets
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADMA : Académie des Mobilités Actives
AUD : Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer
AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité
APES : Acteurs pour une économie solidaire
APPA : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique
BE(T) : Bureau d'études (techniques)
CA : Communauté d'agglomération
CAD : Communauté d'agglomération du Douaisis
CA2BM : Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois
CALL : Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
CAPH : Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
CAPSO : Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer
CC : Communauté de communes
CCUC : Conseil citoyen de l'urgence climatique
CD : Conseil départemental
CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CL : Correspondants Locaux
CLPC : Cédez le passage cycliste
CLSPR : Commission locale du site patrimonial remarquable
Cotech/Copil : Comité technique/ de pilotage
CR : Conseil Régional
CTM : Centre Technique Municipal
CU : Communauté urbaine
CVCB : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (chaucidou)
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DGST : Directeur Général des Services Techniques
DSC : Double-Sens Cyclable
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ESJ : Ecole Supérieure de Journalisme
ESS : Economie sociale et solidaire
EV : EuroVelo (véloroute européenne)
FUB : Fédération des Usagers de la Bicyclette
GT(V) : Groupe de travail (Vélo)
HDFM : Hauts-de-France Mobilités
MDADT : Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
MEL : Métropole Européenne de Lille
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PDES : Plan de Déplacements Établissement Scolaire
PDM : Plan de Mobilité
PM : Police Municipale
PMR : Personnes à Mobilité Réduite
PMS : Plan de Mobilité Simplifié
PN : Point nœud
RD : Route Départementale
RDA : Rue de l'Avenir
REV : Réseau Express Vélo
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SD(C) : Schéma Directeur (Cyclable)
SDIT : Schéma Directeur de Infrastructures de Transports
SPL : Société Publique Locale
SRAV : Savoir Rouler à Vélo
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.
URCPIE : Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement.
UTML/RV/TA : Unité territoriale Marcq-La-Bassée / Roubaix Villeneuve d'Ascq / Tourcoing Armentières
VP : Vice-Président
(V)WV : (Véloroute) Voie verte
ZFE : Zone à faibles émissions

Initiales des représentants de l'Adav concernés

ABo : Aurélie Bouteiller ; **AF** : Anthony Fagot ; **AG** : Amandine Gabriels ; **AGH** : Armel Ghesquière ; **AdL** : Aurore de Lacheisserie ; **AN** : André Nogues ; **AP** : Alexandre Pottiez ; **BG** : Bernard Guzniczak ; **BeG** : Bernard Gequière ; **BeH** : Bénédicte Holliet ; **BP** : Bertrand Péro ; **CAL** : Claude-Arnaud Lepoutre ; **CL** : Claire Lepoutre ; **CB** : Christophe Brethenoux ; **Cbd** : Cécile Bigotte - Descamps ; **CC** : Charly Chauveau ; **CD** : Clémence Debit ; **CDe** : Christophe Desmet ; **CF** : Christophe Février ; **CH** : Christophe Herlin ; **CG** : Carine Germaneau ; **CGe** : Christine Gequière ; **CGue** : Célia Guérineaud ; **CGu** : Cécile Guillaume ; **CL** : Claire Lepoutre ; **CM** : Christophe Magnier ; **Cmo** : Charlotte Montmasson ; **CV** : Claudine Van Nieuwenhove ; **DDo** : Daniel Dourlens ; **DDx** : Dominique Delcroix ; **DH** : David Hottin ; **DL** : Denis Lefebvre ; **DM** : Didier Maufruid ; **DR** : Didier Robin ; **DaL** : Danielle Lohou ; **EL** : Eric Liberelle ; **EI** : Elise loos ; **EP** : Etienne Pic ; **FB** : Francis Bonnavé ; **FC** : François Façon ; **FD** : Frédéric Devred ; **FF** : François Façon ; **FG** : Françoise Gontiniaux ; **FH** : Francis Halloo ; **FL** : François Loiseau ; **FM** : François Mulet ; **GB** : Guillaume Blondeel ; **JMCi** : Jean-Marc Cizeron ; **JML** : Jean-Michel Lenglet ; **JN** : Joan Neuville ; **JP** : Judicaël Potonnet ; **JPC** : Jean-Philippe Cassar ; **JPV** : Jean-Pierre Verhille ; **JPr** : Joel Prunier ; **JV** : Julien Vitse ; **KP** : Khalil Patel ; **LB** : Loic Bahu ; **LD** : Lucie Daubelcour ; **LG** : Lucas Guy ; **LS** : Lucie Spileers ; **MA** : Michel Anceau ; **MDe** : Martine Deldique ; **MD** : Michel Demasure ; **Mdu** : Maggy Dufour ; **MH** : Michel Henry ; **MHe** : Marc Hespel ; **MP** : Maxime Plard ; **MS** : Madeleine Saur ; **MV** : Mathias Vadot ; **ND** : Nicolas Dhondt ; **NL** : Nicolas Lecomte ; **OC** : Olivier Cohen ; **PB** : Pauline Brethenoux ; **PBa** : Philippe Baudrin ; **PC** : Pascal Coquerelle ; **PL** : Pascal Leclercq ; **PM** : Pierre Meurisse ; **PMP** : Pierre-Marie Pierrard ; **PT** : Pierre Tittlein ; **PTo** : Philippe Tostain ; **RD** : Romain Dahaut ; **RH** : Raphaël Honorez ; **RMa** : Rémi Manier ; **RT** : Rémi Tylski ; **SD** : Stéphane Dubrunfaut ; **SG** : Said Guebli ; **SM** : Serge Menus ; **SR** : Sébastien Rillet ; **SS** : Samuel Schepens ; **UT** : Ursula Timmermans ; **VF** : Véronique Fafeur ; **YF** : Yves Fasquelle ; **YP** : Yannick Paillard ; **ZA** : Zohra Abdi.

bulletin d'adhésion

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs

Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 5 rue Jules de Vicq, 59800 LILLE



- J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année civile en cours.
- Adhésion individuelle : 14 € Chômeur/étudiant : 8 €
- Couple* : 25 € * Famille : tarif individuel/couple + 1€ par enfant
- Membre de soutien > 25 € Association : 25 €
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" : 8 €
- Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de € à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel :@.....

Date de naissance :



L'ACTUALITÉ DES PROJETS CYCLABLES PRÈS DE CHEZ VOUS !
SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS AU SUJET D'UN POINT PARTICULIER, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SIÈGE DE L'ASSOCIATION OU LE CORRESPONDANT DU SECTEUR CONCERNÉ.

ANTENNE ARRAGEOISE

CUA – CU d'Arras

19 octobre. CUA. Revue de projets. V32, itinéraire, jalonnement. Circuit vélo «Wellington». SS.

19 octobre. CUA. Réunion collectif ESS CUA. Point sur le forum régional ESS du 18 et 19 novembre à Artois Expo. Point sur le label social et du mois ESS en novembre. SS.

21 octobre. CUA. Revue de projets. Schéma directeur cyclable. SS.

21 octobre. Visio avec la CUA au sujet des ZFE. RH.

19 novembre. Artois Expo, Saint-Laurent Blangy. Tenue d'un stand d'information avec la participation de l'atelier de réparation d'Arras lors du Village de l'ESS organisé par l'APES. JP, SS, FB, AGh, BeG, CGe, DaL, BeH, MDu.

30 novembre. Vitry-en-Artois. Cotech. Pôle métropolitain Artois Douais. Étude valorisation du potentiel touristique et récréatif de la Scarpe Amont. Avec le CD62, la CUA (élus de St Nicolas, Fampoux, Athies), Osartis-Marquion, Arras Pays d'Artois, le CD59 et le Bassin minier. SS.

14 décembre. Saint-Laurent-Blangy. Atelier valorisation du potentiel touristique et récréatif de la Scarpe Amont. Participation de la CUA et présence du président d'Arras Pays d'Artois. JV.

16 décembre. CUA. Copil transition écologique CUA en présence de plusieurs VP du territoire et de nombreux élus des communes du territoire et partenaires économiques et associatifs de la CUA, ainsi que la DDTM et l'ADEME. SS.

Communauté de Communes Sud Artois (CCSA)

10 novembre. Sud Artois. Visite terrain sur le projet cyclable du réseau viaire secondaire du Sud Artois – phase 1 aménagements potentiels 2023 avec les techniciens MDADT Arrageois, service mobilités 62, et CCSA. SS.

14 décembre. Bertincourt. Cotech étude collège Cousteau avec la MDADT de l'Arrageois, la chargée de mission de la direction de l'éducation et des collèges CCSA (technicien, VP transition écologique et Président) SS.

Communauté de Communes Osartis-Marquion (CCOM)

22 novembre. CC Osartis-Marquion. Rencontre avec le DGS pour évoquer les projets du CD62 pour la liaison de la e-valley avec Marquion. Canal Seine Nord

Europe évoqué également et les liaisons avec le Département du Nord. SS.

Achicourt

21 octobre. Achicourt. DGS. Projets parc de la Tourelle. Liaisons douces. SRAV et vélo-éducation. BP, AG, SS.

8 novembre. Achicourt. Forum insertion et mobilité. BP.

22 novembre. Opération éclairage Pont Gondry. BP, CF, BeG.

Écurie

14 octobre. Rencontre avec la Ville et les services de la CUA pour étudier la possibilité d'un aménagement cyclable le long de la route de Lens. MA.

Saint-Laurent-Blangy

22 novembre. Opération éclairage rue du Général de Gaulle. DH, PT, SM et bénévoles de l'antenne.

14 décembre. Stade d'Eau. Atelier d'étude sur la valorisation touristique de la vallée de la Scarpe amont (entre Arras et Douai). JV.

ANTENNE BÉTHUNOISE

CABBALR - Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane

16 novembre. Siège. Copil du projet EuroVelo 5, présentation par le CD62 du tracé retenu entre Houdain et Saint-Venant avec notamment un passage par la gare SNCF et le centre-ville de Béthune. Échange sur la répartition des maîtrises d'ouvrage entre le CD du Pas-de-Calais et la Cabbalr et sur la mise en tourisme de cet itinéraire dans les années futures. DDo, JV.

Annezin

18 octobre. Collège d'Annezin. Opération éclairage pour sensibiliser les collégiens cyclistes. ABo et bénévoles.

Béthune

8 novembre. Parvis de la gare. Opération éclairage. CD, ABo, DDo.

30 novembre. Ville. Réunion avec les services et les élus de la ville afin de faire le point sur les panneaux CLPC retirés et voir quelle méthodologie adopter pour leurs redéploiements dans les meilleurs délais. DDo, ABo, JV.

9 décembre. Ville. Repérage terrain avec

les services de la ville dans le secteur gare afin d'identifier les carrefours pouvant être équipés de panneaux CLPC et repérer les SAS vélo manquants. DDo, ABo, JV.

ANTENNE BOULONNAISE

CAB – CA du Boulonnais

13 octobre. Siège. Point d'avancement sur l'implantation des stationnements vélo dans l'agglomération et sur l'avancement des projets cyclables liés au SDC. JV.

Boulogne-sur-mer

3 décembre. Opération éclairage rue Victor Hugo. CD, JMCi.

15 décembre. Opération éclairage rue Victor Hugo. JMCi.

Le Portel

29 novembre. Copil du SDC mené par la Ville suite à une réponse à l'appel à projet Avélo2 de l'ADEME. Le BE retenu par la Ville a partagé ses éléments de diagnostic. Un plan d'actions sera validé au printemps. JP.

ANTENNE DUNKERQUOISE

CUD – CU de Dunkerque

3 octobre. ULCO. Présence à l'inauguration du projet Recyclo porté par la CUD et encadrement d'une séance de remise en selle auprès d'étudiants et de salariés de l'Université. JV.

20 octobre. CUD. Réunion Vélo et tourisme. Échange sur le produit touristique Vélomaritime, présentation des données de fréquentation des aménagements cyclables et échanges sur les perspectives de mise en tourisme dans les années à venir. JV.

14 novembre. CUD. Revue de projets. Projet barreau de Capelle-la-Grande, intégration d'un cheminement vélo type VV le long du nouvel axe routier co-porté par la CUD et le CD59 ; mise en DSC de la rue de 110 RI à Dunkerque avec sécurisation des traversées piétonnes ; requalification de la rue L. Herbaut ; mise en sens unique de l'axe avec mise en place d'un DSC ; requalification de l'Avenue des Bains phase 3 : réalisation de 2 pistes unidirectionnelles. Échange sur des projets en cours de réflexion rue l'Abbé Grégoire à Grande Synthe et quartier Degroote à Tétèghem. JV.

25 novembre. Dunkerque. Inauguration

du projet Ecovelo porté par la CUD, qui consiste en un test de 1 mois de vélo spécifique pour le grand public. JV.

Leffrinckoucke

4 novembre. Ancienne gare de Leffrinckoucke. Opération éclairage le long de la Vélomaritime co-organisée avec la CUD. JV.

Dunkerque

21 octobre. Parvis gare SNCF de Dunkerque. Opération éclairage co-animée avec la CUD. EI, OC, JV.

21 novembre. Université de Dunkerque. Bulco. Re-faire du vélo : Formation théorique et pratique à destination du personnel. SS.

16 décembre. Bd Simone Veil. Opération éclairage le long de la VV co-animée avec la CUD. EI, OC.

Grande-Synthe

8 novembre. Ville. Echange avec les services afin de connaître les actions de chacun dans l'optique de nouer un potentiel partenariat. JV.

ANTENNE DE HAZEBROUCK-BAILLEUL

CCFI – CC Flandre Intérieure

25 octobre. Réunion sur site à l'Abeele pour étudier la sécurisation du carrefour RD948 / N38 à Boeschepe - Poperinge. MA.

28 novembre. Comité d'itinéraire sur la liaison cyclable Hazebrouck- Steenworde avec l'ensemble des communes concernées. Présentation de l'état d'avancement du projet et des différents scénarios imaginés. Le contournement de Steenworde est également étudié. MA.

5 décembre. Bailleul. Comité d'itinéraire cyclable Bailleul/Armentières, échange avec les services et les élus des villes concernées par le tracé, qui vise notamment à valoriser des routes à faibles trafic et à aménager des chemins ruraux non revêtus le long de l'axe ferroviaire, afin de relier ces 2 pôles. MA, JV.

6 décembre. CCFI, Ville d'Hazebrouck. Réunion pour étudier le projet de piste bidirectionnelle sur Abbé Lemire / Dunkerque / Vieux Berquin et qui devra permettre la desserte de la gare. L'ADAV fait de nombreuses propositions pour améliorer le projet initial. MA, JV.

Bailleul

3 novembre. Ville. Opération éclairage et marquage de vélos devant la gare. AG, CD, FF, bénévoles de l'antenne.

ANTENNE LENSOISE

CALL - Agglomération Lens Liévin

20 octobre. Wingles. Tenue d'un stand de sensibilisation à la pratique du vélo lors d'un forum mobilité organisé par la Ville. AG.

7 novembre. Givenchy-en-Gohelle. Atelier de travail n°1 sur la déclinaison de la Chaîne des parcs organisé par la CALL. SS.

29 novembre. Cotech. Élaboration du nouveau SCoT Hénin-Carvin-Lens-Liévin. Nombreux élus des EPCI, acteurs et partenaires dont la CALL. SS.

Lens

12 octobre. CTM. Cotech. Point avec les services et les élus de la ville sur la liste des aménagements inscrits à réaliser en 2022 - 2023 et proposition de faire une visite terrain afin d'acter les rues pouvant être rapidement mises en DSC et de repérer les reprises de marquage à réaliser. JV.

19 octobre. Ville. Opération éclairage et marquage de vélos, Bd Basly. AG, CB, PB.

14 novembre. Ville. Visite terrain avec les services de la ville afin d'acter les rues pouvant être mises en DSC rapidement : rues F.Eboué, d'Épernay, d'Évian, J.Ferry ; les reprises des traversées cyclables : rue Basly et à l'intersection des rues d'Alain et du Trait de Westphalie ; la création de CVCB rues H Mailly et E Zola. JV.

ANTENNE LILLOISE

MEL – Métropole Européenne de Lille

1 septembre. SPL Euralille. Partage sur les besoins de liaisons piétonnes et cyclables dans le cadre du projet d'extension Grand Euralille, qui doit relier le quartier Euralille au canal de la Deûle. MA, JV.

13 octobre. Présentation du Plan de Mobilité de la MEL au Haut Conseil métropolitain pour le climat dont l'ADAV fait partie. MA.

7 novembre. Biotope. Réunion de consultation relative au réseau cyclable MEL et au projet de réseau de Parc Naturel métropolitain sur le secteur des Weppes/Sud-Armentières. JV.

10 novembre. Euralliance. GT sur le projet cyclable Réseau +, Atelier 2 - Partie 2-3 - Aires de services. JV.

15 novembre. Devant le bâtiment Biotope. Opération éclairage. CD, JML, MS.

17 novembre. Euralliance. Présentation par les services du projet de sécurisation des traversées cyclables en réalisant un marquage rouge, en réduisant leurs longueurs et en améliorant le temps de feu en faveur des cyclistes, au niveau du carrefour St-Maur et du carrefour de la Marque, sur la piste cyclable du Grand Boulevard. MA, JV.

24 novembre. Visio : présentation du projet de nouvelles lignes de tramway dans le cadre du SDIT. MA, YP.

1 décembre. Revue de projets de l'UTRV. Mons-en-Barœul : projet de sécurisation de l'axe Leclerc-Gayet avec écluses et bandes suggérées. Roubaix : présentation du projet de requalification de l'Av Delory avec des pistes unidirectionnelles, l'ADAV alerte sur l'étroitesse des pistes imaginées et demande de les porter à 2 m minimum. Croix/Wasquehal : point d'étape sur le projet cyclable Ogiers/Lejeune avec traitement du pont au-dessus des voies ferrées. Villeneuve d'Ascq : présentation du projet d'aménagement cyclable pour améliorer le franchissement du Bd du Breucq et assurer une continuité cyclable entre le Bd de Mons et l'Av de la Marque. MA.

2 décembre. Présentation du projet d'itinéraire cyclable Baisieux - Tressin. L'idée est de réaliser un itinéraire cyclable le long de la voie ferrée Lille-Tournai pour améliorer la desserte de la gare de Baisieux tout en assurant une liaison cyclable rapide vers Villeneuve d'Ascq. MA.

6 décembre. Présentation du projet de liaison cyclable Bouvines-Gruson-Anstaing-Villeneuve d'Ascq en mairie d'Anstaing en présence des élus des différentes communes. Point sur les contraintes environnementales pour sa réalisation et étude des différents scénarios imaginés. MA.

8 décembre. Visio. CLSPR relative à la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti avec extension du périmètre. JV.

8 décembre. Présentation du projet d'aménagement cyclable à Premesques - rue du Général De Gaulle. Au regard des contraintes, projet d'alternance entre piste bidirectionnelle et CVCB. MA.

Armentières

4 octobre. Lycée Gustave Eiffel. Stand de sensibilisation à la pratique du vélo auprès des lycéens. AG, RH.

17 octobre. Gare. Opération éclairage et marquage de vélos. AG, CD, AF, PM, bénévoles de l'antenne.

21 octobre. Ville. Tenue d'un stand de sensibilisation à destination des enfants participant au cross des écoles primaires. AG, CD.

29 novembre. Ville. Participation à un atelier de sensibilisation auprès d'élèves d'écoles primaires ayant participé au Challenge et faisant suite à un spectacle interactif autour de l'écomobilité. AG, CD.

2 décembre. Ville. Réunion avec le service transition écologique et le service communication de la ville. Échanges autour d'un travail commun sur un projet de vidéos pour sensibiliser les cyclistes aux bons comportements à adopter dans la circulation. AG, RH.

Beaucamps- Ligny

24 novembre. Lycée. Opération éclairage à destination des lycéens cyclistes. JPV, PL.

Faches-Thumesnil

14 novembre. Ville. GTV Citoyen. Échange avec les membres du GTV afin de présenter en détail le projet de requalification de la porte d'Arras avec l'intégration de pistes cyclables de part et d'autre des ponts, échange sur la mise en place des stationnements sécurisés vélo et de leur déploiement, ainsi que les actions pouvant être mises en œuvre en termes d'écomobilité, notamment auprès des écoles primaires. CD, JV.

16 novembre. Ville. Opération éclairage et marquage de vélos devant la salle des fêtes Baron. CG, AN.

Hallennes-lez-haubourdin

24 novembre. Opération éclairage. JPV, PL.

Haubourdin

7 octobre. Opération éclairage et marquage devant la mairie. AP, PL.

Hellemmes

10 novembre. École Jean Jaurès. Rencontre de la direction de l'école et de l'association de Parents d'élèves qui souhaitait engager l'école dans un PDM scolaire suite à la mise en place d'une Rue scolaire, rue Anatole France à la rentrée 2021. JP.

Hem

28 septembre. Point avec les élus et

les services de la ville sur les projets d'aménagements cyclables, partage de nos priorités dans le cadre du SDC de la MEL et sur les actions de sensibilisation à mener ensemble. La Ville devrait nous solliciter pour partager les projets que la MEL pourra lui présenter. MA, JP.

La Madeleine

18 septembre. Stand d'information avec la MEL dans le cadre de la journée « Parc et jardins en fête ». MA.

Lammersart

14 novembre. Passerelle du Colysée. Opération éclairage en partenariat avec Vélowomon. PMP et bénévoles de l'antenne.

Lezennes

8 novembre. Bd de Tournai. Opération éclairage. PBa et bénévoles de l'antenne.

Lille

4 octobre. Opération éclairage, en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants, rue des Urbanistes et face à l'école Notre Dame de la Paix dans le Vieux-Lille. AG.

10 octobre. MRES. Animation d'une séance «Code de la rue» auprès des élèves de la vélo-école adultes de Lille. AG, MD, LS, LD, CGue.

12 octobre. Stand de sensibilisation à la pratique du vélo lors du Village sécurité routière organisé par la préfecture du 59, place de la République. AG, MA, LD.

13 octobre. Mairie. Réunion sur les animations prévues avec la Ville pour 2023 et point sur la convention de partenariat associée. AG, MA.

24 octobre. MRES. Animation d'une séance «Code de la rue» auprès des élèves de la vélo-école adultes de Lille. AG.

14 novembre. Inauguration par la Ville de Lille d'une nouvelle Rue scolaire dans la rue Blanche. L'ADAV a mené en amont une enquête mobilité auprès des parents d'élèves de l'école maternelle La Fontaine. JP.

21 novembre. École Bara-Cabanis. Réunion à la demande de parents d'élèves et avec les services de la mairie pour obtenir des conseils sur la mise en place d'un pédibus. JP.

24 novembre. Gare Lille Flandres. Opération éclairage. AG, CD, FG, MD, JML, DL.

16 novembre. Mairie de quartier Fives. Réunion de préparation de l'évènement «Noël à Fives». L'ADAV y tiendra un stand de sensibilisation. AG, CD.

9 décembre. Fives. Tenue de stands de sensibilisation lors de l'évènement «Noël à Fives». Distribution de kits éclairage. AG, CD, MD, PTo.

16 décembre. Ville. Revue de projets. Bd de Strasbourg : création d'une piste bidirectionnelle coté Cité administrative et piste unidirectionnelle côté opposé; réflexion sur le type de raccord à réaliser au niveau de la station Total et sur le raccord avec la Porte d'Arras. Place Lebon - Place Jeanne d'Arc : présentation de l'avant-projet, lié au réaménagement de la rue Solférino, avec un traitement type piste unidirectionnelle, proposition de traiter les places avec un ceinturage en bidirectionnelle pour faciliter le raccord avec les rues adjacentes. Pont de Tournai : échanges sur le traitement des cheminements piétons/cyclistes au niveau du croisement avec la rue du Long pot. Rue du marché et rue Lydéric : étude sur leur mise en DSC. Réflexion en cours sur le traitement de la rue Rabelais et Jacquemars Gielée. Étude sur le marquage de la trajectoire cycliste au niveau du carrefour Citadelle/bd de la Liberté dans le sens Citadelle/Lille centre. MA, JV.

Lomme

17 novembre. Opération éclairage, Avenue de Dunkerque. CH, MDe.

Loos

1 octobre. Journée Mobilités Douces. Stand d'information et marquage Bicycode. CBd, JP, PC, PL.

12 octobre. Opération éclairage et marquage devant la mairie. AG, PC.

Marcq-en-Barœul

25 septembre. Fête du vélo. Stand d'information et de marquage. MA, JV, EL.

Ronchin

13 octobre. Rencontre avec la direction de l'école Jean Moulin pour préparer des interventions vélos auprès des classes de CM2. AG.

17 novembre. Mairie. Opération éclairage et marquage. CD.

19 novembre. Ville. Assemblée de quartier Mobilité Ronchin. Échanges sur le plan de Mobilité de la MEL, la Charte métropolitaine de l'espace public, le

Projet de réfection de voirie Av De Lattre De Tassigny avec la création d'une piste bidirectionnelle, la carte des temps de parcours piétons et la prime municipale à l'achat de vélo. JV.

28 novembre. Mairie. Échange avec des représentants du CCUC de Ronchin suite à l'avis transmis à la municipalité concernant les mobilités, notamment la généralisation de la zone 30, la création de vélorues. Discussion sur la réflexion à entamer sur la mise en place d'un plan de circulation afin d'apaiser les quartiers. JV.

2 décembre. École Jean Moulin. Séances de sensibilisation auprès de deux classes de CM2 sur le thème «je roule à vélo en toute sécurité». AG.

15 décembre. École Jean Moulin. Séances de maniabilité dans la cour auprès de deux classes de CM2. AG, JML, CM.

15 décembre. Ville. Visite terrain avec les services de la ville, de la MEL, de la PM et de ADEO afin de faire le point sur les améliorations possibles en faveur des cyclistes au niveau de l'entrée de la ZA le long de la RM 48 aux abords de la piste cyclable. Proposition est faite de mieux gérer le dépôt des poubelles, de demander le retrait de la bache publicitaire masquant la visibilité des automobilistes et entretenir la parcelle en friche pour améliorer la visibilité des automobilistes. JV.

Roubaix

15 novembre. Rencontre des élus et services en charge du développement durable pour présenter une méthodologie et un outil cartographique participatif pouvant servir à élaborer un diagnostic de marchabilité dans le cadre d'un Plan Piéton. JP, MV.

Sainghin-en-Weppes

25 novembre. Présentation du film «Together we cycle». Débat avec la salle et présentation des différents projets du territoire. MA, FD et bénévoles du secteur.

Santes

12 octobre. Ville. Opération éclairage devant la mairie. PL.

16 décembre. École Matisse. Remise de prix auprès de deux classes dans le cadre du challenge de l'écomobilité scolaire. JP, PL.

Tourcoing

13 octobre. Lycée Gambetta. Opération éclairage le matin pour sensibiliser les lycéens cyclistes lors de leur entrée dans l'établissement. ND, SG, KP.

Université de Lille

21 novembre. Siège. Échange avec les services sur la poursuite de la convention de partenariat et des actions qui en découlent. JV.

Villeneuve d'Ascq

11 octobre. Collège Claudel. Rencontre avec la CPE du collège pour préparer une opération éclairage au mois de novembre afin de toucher les collégiens cyclistes. AG.

11 octobre. Maison des Aînés. Remise en selle à destination des seniors. Une participante. AG.

14 octobre. Rencontre du service développement durable pour échanges sur les actions partenariales possibles (vélo-éducation, formation d'animatrices, PDES, ...). JP, RH.

24 octobre. Collège Molière. Rencontre avec la direction du collège pour préparer une opération éclairage en décembre ainsi que des sessions de sensibilisation auprès des classes de 6eme et 5eme. AG, CD.

25 octobre. Rose des Vents. Repérage de l'itinéraire pour le circuit vélo du lendemain au départ de la rose des vents. AG, CD.

26 octobre. Rose des Vents. Encadrement d'un convoi de cyclistes au départ de la Rose des vents pour aller jusqu'au Grand Bleu à Lille. Objectif : inciter les spectateurs à se déplacer autrement qu'en voiture. AG, CD, CV, JPC, JML, AdL.

26 octobre. Encadrement d'une sortie type remise en selle jusqu'à la base de loisirs de Willems. MA.

14 novembre. Chemin des crieurs. Opération éclairage et stand d'aide à la réparation des jantes du Nord. AG, FL, LD, MHe, DR, LB, LG, EP.

17 novembre. GTV. Point sur les projets cyclables de la ville : rue de Lannoy, Bouderiez, Bd de Mons, Av de la Chatellenie. Il est convenu que la ville nous associe à ses rencontres avec la MEL sur les projets cyclables. Idée d'une rue scolaire devant l'école René Clair. Notre prochaine rencontre portera sur le projet Grand Angle qui doit requalifier le secteur de l'Hôtel de Ville. MA, FD, FL.

18 novembre. Visite sur site avec les services de la MEL et de la Ville pour étudier les possibilités de transformer les bandes cyclables de la rue de la Chatellenie en piste cyclable directionnelle. MA, FL.

26 novembre. Stand d'information, de conseil d'itinéraire à vélo et de marquage de vélo contre le vol, lors de l'évènement «Village éco-attitude» au Forum des Sciences. MV.

29 novembre. Restitution par la MEL de son étude d'aménagement cyclable sur la rue Bouderiez. La proposition de l'ADAV d'une piste bidirectionnelle est retenue. Il est demandé que cette piste soit conçue de manière à y empêcher tout stationnement sauvage. MA, FL.

1 décembre. Collège Molière. Ateliers de sensibilisation en classe «je roule à vélo en toute sécurité» auprès de 4 classes de 6^{eme}. AG, CD.

2 décembre. Encadrement d'une sortie à vélo, type remise en selle, interquartiers. MA.

8 décembre. Quartier Babylone. Opération éclairage et stand d'aide à la réparation des jantes du Nord. CD, FL, FH.

8 et 9 décembre. École La Fontaine. Séances de sensibilisation sur le thème «je roule à vélo en toute sécurité» auprès de 4 classes de CM1 et CE2 participant à un projet écomobilité tout au long de l'année scolaire. AG.

Wattignies

17 novembre. Opération éclairage et marquage, rue Paul Doumer. CGu et bénévoles de l'antenne.

Wavrin

29 novembre. Collège Léon Blum. Opération éclairage pour sensibiliser les collégiens cyclistes. GB.

5 décembre. Collège Léon Blum. Sensibilisation en classe autour du thème «je roule à vélo en toute sécurité» auprès de classes de 6eme et 5eme. 75 élèves touchés. GB.

ANTENNE MAUBEUGEOISE

Maubeuge

8 octobre. Conférence de l'ADAV sur le partage de la rue dans le cadre du forum des Colibris et stand d'information. MA et les bénévoles de l'antenne.

25 novembre. Gare. Opération éclairage et marquage de vélos. CD, DM.

ANTENNE PÉVÈLE-CAREMBAULT

CCPC - Communauté de communes Pévèle Carembault

9 novembre. CCPC. Réunion sur les animations à prévoir sur le territoire pour 2023. AG, MA, CD.

Orchies

23 novembre. Opération éclairage et marquage de vélos devant la gare. CD, CL, CAL, NL, RT, ZA.

Templeuve

7 octobre. Gare. Opération éclairage. Bénévoles de l'antenne. SR, CL, CAL, ZA, MH, RT, RD.

ANTENNE DE SAINT-AMAND

CAPH

10 novembre. Wallers. Projet de Territoire de La Porte du Hainaut - Atelier thématique 3, travail prospective sur comment se déplacer autrement. JV.

Saint-Amand-les-Eaux

18 novembre. Ville. GTV. Echange sur le projet de cheminement piéton vélo entre la route de Condé et la rocade Nord RD954 prévu en 2023, discussion sur la réflexion à avoir en terme de valorisation des berges de la Scarpe, retour d'expérience demandé sur la mise en place d'écluses et chicanes en région. Proposition est faite à la ville de mettre en place un événement consacré au vélo au printemps 2023. CDe, JV.

18 novembre. Grand Place. Opération éclairage. CDe et bénévoles de l'antenne.

Trith-Saint-Léger

14 septembre. Présentation de l'action de l'ADAV au conseil municipal de Trith en prélude du vote d'une convention de partenariat où l'ADAV est attendue pour apporter son expertise sur le projet de plan de mobilité de la commune. La convention sera votée à l'unanimité. MA.

ANTENNE DE SAINT-OMER

CAPSO

19 octobre. Longuenesse. Réunion groupe vélo élus CAPSO. Présentation par l'AUD de l'étude pour la mise en œuvre d'un Réseau Point Nœud cyclable sur le territoire et des aides financières en cours au niveau national et régional, échange sur le schéma directeur cyclable en cours d'élaboration. RMa, JV.

14 novembre. CAPSO. Atelier Schéma directeur cyclable secteur Saint-Omer, Arques, Longuenesse, Clairmarais, Saint Martin lez Tatinghem. Présentation par le

bureau d'étude du contexte territorial et des axes prédéfinis, échange avec les élus communaux sur les priorités. MA.

14 novembre. Bellinghem. Atelier Schéma directeur cyclable secteur Aire sur la Lys, Wittes, Roquetoire, Mametz, Saint Augustin, Therouanne, Delettes, Bellinghem. Présentation par le bureau d'étude du contexte territorial et des axes prédéfinis, échange avec les élus communaux sur les priorités. MA.

15 novembre. Dennebroeucq. Atelier Schéma directeur cyclable secteur Fauquembergues, Renty, Audincthun, Dennebroeucq, Reclinghem, Coyecques, Saint martin d'hardinghem, Avroult, Merck saint lievin, Thiembronne. Présentation par le bureau d'étude du contexte territorial et des axes prédéfinis, échange avec les élus communaux. JV.

15 novembre. Anquin. Atelier Schéma directeur cyclable secteur Enquin, Erny, Bomy, Flechin, Febvin, Laïres, Beaumetz les aires. Présentation par le bureau d'étude du contexte territorial et des axes prédéfinis, échange avec les élus communaux. JV.

16 novembre. CAPSO. Atelier Schéma directeur cyclable secteur Wizernes, Blendecques, Campagne - Wardrecques, Racquinghem, Quiestede, Ecques, Heuringhem, Helfaut, Hallines. Présentation par le bureau d'étude du contexte territorial et des axes prédéfinis, échange avec les élus communaux sur les priorités. MA.

16 novembre. Moule. Atelier Schéma directeur cyclable secteur Salperwick, Tilques, Serques, Moule, Houle, Eperlecques, Bayenghem, Nordausques, Zouafques, Tournehem, Nort Leulinghem, Mentque, Moringhem. Présentation par le bureau d'étude du contexte territorial et des axes prédéfinis, échange avec les élus communaux. JV.

Saint-Omer

7 septembre. Atelier d'aide à la réparation. JN, JPr, RMa.

8 septembre. Réunion des bénévoles.

17 septembre. Stand d'informations et vélo-smoothie sur l'évènement Pop-Corn. CMo, UT, MP, JPr, RMa.

21 septembre. Atelier d'aide à la réparation. JPr, RM.

22 septembre. Point avec l'Adjoint à la transition de St-Omer, en charge du vélo, sur les projets en cours. RMa.

25 septembre. Convoi de vélo (bus cycliste) pour se rendre à la Fête du Parc depuis St-Omer vers Arques. JPr, RMa, YF.

1 octobre. Journée de formation des correspondants locaux à Gand. RMa.

5 octobre. Atelier d'aide à la réparation. JPr, RMa.

6 octobre. Présentation de l'ADAV à l'école d'ingénieurs ; des étudiants choisissent l'association pour un projet tutoré. YF.

19 octobre. Atelier d'aide à la réparation (FM, JPr) et réunion des élus du groupe vélo animé par l'ADAV. RMa, JV, YF.

2 novembre. Atelier d'aide à la réparation. CC, JN, JPr, RMa.

10 novembre. Pl Foch. Opération éclairage et marquage de vélos. RMa et bénévoles de l'antenne.

16 novembre. Atelier d'aide à la réparation. CC, JPr, RMa.

18 novembre. Maison du Marais. Balade à vélo et projection-débat Together We Cycle. CD, FD.

22 novembre. Participation à l'atelier de travail sur la préfiguration du Quai des initiatives solidaires. RMa.

24 novembre. Échanges en mairie de Saint-Omer sur l'impact du Covid sur notre antenne locale. RMa.

1 décembre. Comité mobilités actives en mairie de Saint-Omer. RMa, UT.

7 décembre. Atelier d'aide à la réparation. CC, JPr, RMa.

15 décembre. Remise en selle auprès d'étudiants de l'Université du Littoral Côte d'Opale. CD, JP.

21 décembre. Atelier d'aide à la réparation. JPr.

ANTENNE VALENCIENNOISE

Valenciennes Métropole

2 octobre. Rallye Découverte des transitions Valenciennes, stand d'information et étiquettes bicycode ADAV. RH.

4 octobre. Nouvelle réunion sur l'étude des aménagements cyclables prévus dans le cadre des travaux de l'entrée Nord de Valenciennes. MA, SD.

20 octobre. Réunion de préparation pour préparer la reconduction du partenariat ADAV / CAVM. MA.

Valenciennes

20 octobre. Gare. Opération éclairage et marquage de vélos. En partenariat avec la maison du vélo de Valenciennes. CD, SD.

11 décembre. Complexe sportif Fort Minique. Tenue d'un stand au village associatif de l'arrivée du coureur de l'évènement « 100 marathons en 100 jours pour le climat ». CD, SD.

Bruay-sur-Escaut

22 novembre. Collège Jean Macé. Opération éclairage à destination des collégiens cyclistes. SD.

DÉPARTEMENT DU NORD

13 octobre. Participation de l'ADAV à la Commission Consultative des Services Publics. MA.

29 novembre. RD53. Étude de sécurisation du franchissement inférieur des voies ferrées au centre d'Hazebrouck - point dur inscrit au schéma directeur. MA.

2 décembre. RD 25. Étude du projet de piste cyclable bidirectionnelle entre Férin et Sin-le-Noble / Douai. MA.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

4 octobre. MDADT Calais. Cotech de l'étude de desserte cyclable du collège Vauban avec la Ville de Calais et le CD. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

7 novembre. Givenchy-en-Gohelle. Atelier de travail n°1 sur la déclinaison de la Chaîne des parcs organisé par la CALL. En présence de la MDADT Lens-Hénin. SS.

10 novembre. Sud Artois. Visite terrain sur le projet cyclable du réseau viaire secondaire du Sud Artois - phase 1 aménagements potentiels 2023 avec les techniciens MDADT Arrageois, service mobilités 62 et CCSA. SS.

10 novembre. Collège David Marcelle. Billy Montigny. Atelier de sensibilisation et maniabilité vélo auprès de collégiens cyclistes. En parallèle de l'étude cartographique menée par le BE Ingerop. AG, CD.

10 novembre. Collège Jean Macé. Hénin-Beaumont. Atelier de sensibilisation et maniabilité vélo auprès de collégiens cyclistes. En parallèle de l'étude cartographique menée par le BE Ingerop. AG, CD.

14, 15 et 16 novembre. CAPSO. 6 Copils sur la validation du projet de schéma directeur cyclable avec l'ensemble des communes. L'ADAV insiste sur la nécessité de définir la gouvernance pour la mise en œuvre du schéma une fois qu'il sera adopté. JV.

16 novembre. CABBALR. Tenue d'un comité de pilotage Eurovélo 5 à la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay. Co organisé par la CABBALR et le CD62. JV.

17 novembre. CC7 Vallées (Communauté de Communes des Sept vallées). Atelier n°2 PMS (Plan de mobilité simplifiée) et schéma directeur cyclable animé par le BE Item conseil et avec la présence de nombreux élus et acteurs de la mobilité sur le territoire dont la MDADT du Montreuillois. SS.

18 novembre. CD62. Entretien téléphonique avec la technicienne service mobilités au sujet de la convention de partenariat. MA.

21 novembre. MDADT de Lumbres. Cotech de l'étude de desserte cyclable du collège René Cassin avec la Ville de Wizernes, le CD, la CAPSO et l'AUD. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

22 novembre. CC Osartis-Marquion. Rencontre avec le DGS pour évoquer les projets du CD62 pour la liaison de la e-valley avec Marquion. Canal Seine Nord Europe évoqué également et les liaisons avec le Département du Nord. SS.

22 novembre. Collège de Oignies. Atelier de sensibilisation et maniabilité vélo auprès de collégiens cyclistes. En parallèle de l'étude cartographique menée par le BE Ingerop. AG.

24 novembre. Annezin. Cotech de l'étude de desserte cyclable du collège Liberté avec la Ville de Annezin et le CD. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

25 novembre et 1 décembre. Collège de Wingles. Atelier de sensibilisation et maniabilité vélo auprès de collégiens cyclistes. En parallèle de l'étude cartographique menée par le BE Ingerop. AG.

29 novembre. Cotech. Elaboration nouveau SCoT Hénin-Carvin-Lens-Liévin. Nombreux élus des EPCI, acteurs et partenaires dont la MDADT Lens-Liévin. SS.

30 novembre. Cotech. Pôle métropolitain Artois Douaisis. Etude valorisation du potentiel touristique et récréatif de la Scarpe Amont. Avec le CD62, la CUA, Osartis-Marquion et le Bassin minier. SS.

9 décembre. CD62. Plan Vélo Départemental - construction d'un observatoire vélo au sein du CD62. Echanges sur la cartographie et le partage de données. MA, MV, SS.

13 décembre. Visio. Échanges autour d'un potentiel partenariat entre le CD 62 et l'atelier de réparation Micky's Vélos pour l'entretien des vélos des collégiens. Ce qui viendrait en complément des ateliers de sensibilisation réalisés dans les collèges par l'ADAV. AG.

14 décembre. Bertincourt. Cotech étude collège Cousteau avec la MDADT de l'Arrageois, la chargée de mission de la direction de l'éducation et des collèges CCSA (technicien, VP transition écologique et Président) SS.

HAUTS-DE-FRANCE MOBILITÉ (HDFM)

21 novembre. Etude du projet de nouveau partenariat entre l'ADAV et HDFM qui porterait sur l'agrégation des données cyclables à cartographier, l'accompagnement d'HDFM vers les territoires pour diffuser une « culture vélo » et sur le diagnostic de l'offre et des besoins en stationnement dans les gares. MA, YP.

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

19 octobre. Visio sur la mise en place du Comité de bassin mobilité du secteur : Hainaut - Cambrésis - Thiérache. MA.

CREM

3 octobre. Présentation de la démarche PDES devant les collèges du secteur de Saint Pol sur Ternoise. RH.

5 octobre. Conseil Régional. Comité de bassin de l'Aire Centrale qui comprend la métropole lilloise, le bassin minier et l'audomarois. Comme pour les autres bassins, la Région sera cheffe de fil pour coordonner les actions et les offres des différentes AOM du périmètre et conduire la mise en place de Plans de Mobilité Solidaire en lien avec les conseils départementaux. JP.

10 octobre. Conseil Régional. Rencontres régionales du dispositif « Nos quartiers d'été ». Tenue d'un stand pour présenter les outils et animations mobilisables pour mener des projets sur le sujet de l'écomobilité. JP.

11 octobre. Présentation et échanges sur la démarche PDES avec le PETR Cœur des Hauts de France. RH.

12 octobre. Participation à un webinaire sur les mobilités électriques organisé par Pôle Energie. JP.

13 octobre. Participation à un webinaire sur les villes marchables organisé par le CEREMA et le Club des Villes et Territoires cyclables et marchables. JP.

13 octobre. Comité de pilotage PDES au collège d'Auxi-le-Château. RH.

19 et 20 octobre. Lyon. Rencontres nationales de l'écomobilité scolaire Mobiscol, organisées par Vivacités Ile-de-France et le Club des Villes et Territoires cyclables et marchables. JP, RH.

20 octobre. Roost-Warendin - CAD Réunion PDES. Comité de pilotage de lancement de l'étude d'élaboration des PDES des établissements pilotes de la CAD. Présentation de la méthodologie de travail. Présentation du planning. MA.

25 octobre. Webinaire sur les aides vélo pour promouvoir le vélo auprès des salariés. Organisé par le Réseau Alliances et le collectif vélo en Hauts-de-France. Le Crem y a présenté les aides à l'achat de vélos nationales et locales pour les particuliers. JP.

3 novembre. Montcornet. Remise du label «Rue aux enfants, rue pour tous» au nom du collectif régional lors de la première rue aux enfants organisée par la Ville de Montcornet dans l'Aisne. JP.

7 novembre. Rencontre à l'initiative de Récréations Urbaines avec d'autres associations du quartier Lille-Fives (Les Potes en Ciel, l'Ecole et son quartier) pour travailler sur un projet commun autour de la thématique de la ville accessible aux enfants. JP.

8 novembre. Conseil Régional. Participation à un groupe de travail sur la mise à jour du volet «mobilité» du SRADDET, document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs et les règles fixés par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire. JP, RH.

17 novembre. Visio. Rencontre des coordinateurs de bassins de mobilité recrutés par le Conseil Régional pour présenter les ressources du Crem qui peuvent leur être utiles (cartographies d'initiatives, fiches bonnes pratiques, ...). Des rendez-vous en bilatéral seront ensuite organisés avec chaque coordinateur de bassin. JP.

21 novembre. Visio. Echanges avec Vivacités Ile de France qui a le projet d'organiser un challenge de la mobilité scolaire en région parisienne. JP, RH.

21 novembre. Présentation de la démarche et de la mission PDES au conseil municipal d'Houplines. RH.

22 novembre. Séminaire PDES en présence des collègues de la 3ème phase de déploiement des PDES (dans les bassins d'éducation de l'agglomération lilloise, de l'Audomarois-Calais et de Boulogne Montreuil). Avec la présence des partenaires de la mission : DREAL, ADEME, Académie de Lille, département du Nord et d'autres partenaires territoriaux comme la MEL. RH, MA, JP.

24 novembre. Comité de pilotage du Crem avec les partenaires financiers pour définir le programme d'activités 2023. JP, MA, RH.

25 novembre. Première réunion avec la commune d'Armentières et la MEL en vue de créer un Plan de déplacement inter-établissement des établissements scolaires. RH.

28 novembre. Arras. Animation d'une journée d'échanges à l'attention de l'URCPIE. L'objectif était de travailler collectivement à une offre d'animation sur le sujet de la mobilité à proposer aux lycées suite à une demande du Conseil Régional. AG, JP, RH.

29 novembre. 1^{ère} formation PDES en présence des collègues de la 3ème phase de déploiement des PDES (dans les bassins d'éducation de l'agglomération lilloise, de l'Audomarois-Calais et de Boulogne Montreuil). Avec l'intervention des départements du Nord et du Pas-de-Calais. RH, AG, JP.

30 novembre. Formation PDES à destination de personnes pouvant animer une démarche PDES sur un territoire du Nord ou du Pas-de-Calais, 20 personnes formées. RH.

30 novembre. Animation d'un Comité de Validation des 5 candidatures à l'accompagnement de projets de «Rue aux enfants» à Wattignies (qui a depuis retiré sa candidature), Ostricourt, Abbeville, Douai et Roubaix. JP.

1 décembre. Visio Rencontre avec l'Agence MOBILESEM de Charleroi Métropole qui souhaite une collaboration transfrontalière sur différentes actions liées à l'écomobilité sur le périmètre de l'Avesnois. DDx, JP, MA, RH.

1 décembre. Université de Lille. Colloque sur la qualité de l'Air aux abords d'écoles organisé par l'APPA. Le Crem est intervenu sur une table-ronde pour évoquer les rues scolaires avec un zoom sur l'expérience de la Ville de Bailleul. JP.

5 décembre. Visio avec l'agglomération du Grand Lyon au sujet du Challenge Ecomobilité des collégiens. RH.

7 décembre. MRES. Participation au Forum Régional des Outils pour la Transition. JP.

8 décembre. Ecole de Beaudignies. Remise de prix dans le cadre du challenge de l'écomobilité scolaire. JP.

14 décembre. Réunion d'information en visio au sujet de la deuxième édition du challenge des collègues pour les «territoires ambassadeurs» qui souhaitent appuyer la démarche sur leurs territoires. RH.

ADAV

1 octobre. Journée des correspondants locaux à Gand. Visite technique des aménagements et de l'apaisement des quartiers. YP, MA, JV, SS, FD, RMa, PMP, CDe, CH, PBa, BG, SD, GB.

6 octobre. Rectorat de Lille. Participation à un Copil sur le déploiement du Savoir Rouler à Vélo sur le Nord. AG.

7 novembre. Ilévia. Echanges sur le bilan des actions réalisées au mois de juin auprès des conducteurs de bus et voir quelles suites donner. AG, MA, CD.

19 novembre. Réunion de la commission vélotourisme de l'ADAV. MV, VF.

23 novembre. Rencontre avec la Recyclerie sportive de Roubaix qui a un projet de vélo-école. AG.

26 novembre. Arras. Journée des correspondants locaux ADAV. MA, CG, SS, CD.

1 décembre. Présentation par l'association MOBILESEM de Charleroi de son projet transfrontalier pour favoriser la mobilité. L'ADAV est sollicité pour participer à la démarche. MA, JP, DDx.

7 décembre. Visio. Echanges avec une étudiante en design industriel au sujet d'un projet portant sur les enfants et leur pratique du vélo. AG.

FUB

6 septembre. Paris, participation de l'ADAV, avec une centaine d'acteurs du monde du vélo, au séminaire de travail sur la constitution d'une filière vélo qui regrouperait les acteurs économiques et sociaux en France. MA.

8 septembre. Rencontre avec la FUB : partage d'expériences, projets respectifs, présentation du fonctionnement de l'ADAV, présentation des différents projets nationaux portés par la FUB. Le travail à l'échelle de plusieurs départements avec des antennes reste une spécificité de l'ADAV, tout comme son travail de concertation formalisé dans le cadre de conventions de partenariat avec de multiples collectivités. Ce modèle intéresse particulièrement la FUB. MA, SS, JP, RH, YP.

18 octobre. Webinaire sur l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des vélo-écoles du réseau de la FUB. AG.

2 novembre. MRES. Echange avec un représentant de la FUB afin de présenter les retours d'expériences locaux suite au programme Alveole. JV, AG.

17 novembre. Webinaire organisé par la FUB à destination des opérateurs du programme SRAV. JP.

14 décembre. Point sur les collectifs régionaux et les attentes de l'ADAV par rapport à la FUB. MA, YP.

CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES ET MARCHABLES

10 novembre. Paris. Participation à la journée d'étude sur la cohabitation piétons/cyclistes. MA.

VÉLO & TERRITOIRES

5 - 7 octobre. Bourges. 26^{ème} Rencontres de Vélo & Territoires. JV, MA, MV, SS, RH, PTO.

RUE DE L'AVENIR

18 novembre. Paris. Séminaire de Rue de l'Avenir pour définir ses priorités d'actions dans les années à venir. JP.

DIVERS

13 octobre. Webinaire CEREMA «Plans piétons : vers des villes plus marchables». MV.

20 octobre. Webinaire CEREMA «Comment développer les mobilités en zones peu denses». SS, MV

2 novembre. MRES. Echange avec un étudiant de l'ESJ pour un reportage sur la pratique vélo à Lille. JV.

22 novembre. ULCO Calais. Remise en selle auprès de salariés et étudiant de l'université. JV.

24 novembre. Webinaire Vélo & Territoires : «Comptages de vélos - Standard et réutilisation des données de comptages». MV.

29 novembre. Visio. CEREMA - Tramway et aménagements cyclables : vers de nouveaux référentiels. JV, MV.

6 et 13 décembre. Formation ADMA. «Média et rendez-vous décideurs». SS.



L'association Droit au Vélo -ADAV- met en avant l'importance de bien prendre sa place sur la route lorsqu'on est cycliste au quotidien. Cette vidéo, tournée avec des bénévoles de l'association permet de faire passer ce message.

→ <https://droitauvelo.org/Prendre-sa-place-a-velo>

N'hésitez pas à diffuser autour de vous !



Manuel pratique édité par la MEL qui permet de sensibiliser les élèves des auto-écoles au partage de l'espace public avec piétons et cyclistes.

La version numérique est disponible ici :

→ www.calameo.com/mel-metropole-europeenne-de-lille/read/0051171373f09b3c746fc

INFOS

Pour ses activités, l'association recherche souvent des bénévoles !
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez devenir bénévole à l'ADAV !

www.droitauvelo.org/Appel-a-benevolat

Les ateliers vélo dans la région :

Arras
Saint-Laurent-Blangy
Béthune avec *Cyclocampus* et *Répar'tin Vélo*
Calais avec *Opale Vélo Service*
Douai avec *Droit d'velo*
Dunkerque
Lille et Villeneuve d'Ascq avec *Les Jantes du Nord*
Saint-Omer :
ateliers vélo les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois, de 17h30 à 19h30. Adresse : 8 place du 11 novembre, St Omer.
Valenciennes avec *La maison du vélo*
Et bien plus d'ateliers à retrouver sur droitauvelo.org rubrique « services - ateliers en région » !
Horaires et jours d'ouvertures sur droitauvelo.org

Derniers vendredis du mois à 18h à Dunkerque et à 19h à Lille :

Masse critique du collectif Véloration

Journal détaillé
l'heurovélo

Édité par l'association Droit au vélo-ADAV
5, rue Jules de Vicq - 59800 Lille
Tél : 03 20 86 17 25 - Fax : 03 20 86 15 56
info@droitauvelo.org - www.droitauvelo.org

Commission paritaire ISSN 12510602
Périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV
Le numéro : 2 €, gratuit pour les adhérents
Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Yannick Paillard
Coordination : Amandine Gabriels
Rédacteur en chef : Yannick Paillard
Maquette : Noémie Ciofalo
Illustration : couverture de Laurent Libessart
Relecteurs : Amandine Gabriels, Olivier Dutel, Vincent Philipps, Sébastien Torro-Tokodi.

Ont contribué à ce numéro : Alexandra, Bernard Esnault, Céline Ohnenstetter, Christophe Desmet, Christophe Herlin, Didier Calonne, Françoise Richard, Michel Anceau, Pascal Coquerelle, Pierre-Antoine, Rémi Laidebeur, Sébastien Picavet, Sophie de Kermel, Vincent Philipps, Yannick Paillard.

Les articles parus dans l'heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association Droit au vélo.

Imprimé avec encres végétales par les Imprimeries DBPrint.
Tirage : 2 200 exemplaires.

Accueil aux heures de travail des salariés ;
pour être sûr de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons
de nous contacter avant de vous déplacer. Permanences et marquage
des vélos contre le vol tous les mercredis de 15 h à 18 h.



L'ÉCO-MOBILITÉ DES COLLÈGES

Pour en savoir plus sur cette 2ème édition, vous retrouverez toutes les informations sur le site du Crem : www.ecomobilité.org/Challenge-de-ecomobilité-des-collèges-2ème-edition-2023

Animé par :

Animé par :

CHALLENGE DE
L'éco-mobilité
DES COLLÈGES
2e édition

ecomobilité.org

À pied, à vélo, à trottinette, en transports en commun, en covoiturage...

Changeons nos habitudes de déplacement !!

Soutenu par :

NOS PARTENAIRES

